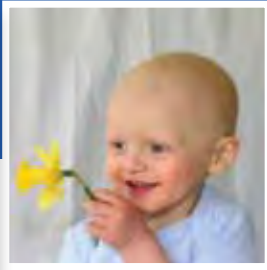


Rapport annuel 2010



Pour un maximum de progrès
contre le cancer



*Fondation
contre le Cancer*

Fondation d'utilité publique

Ensemble pour la vie

2



Soutien à la recherche scientifique, accompagnement des malades, dépistage et prévention : autant de domaines dans lesquels la Fondation contre le Cancer veut jouer un rôle important, en toute indépendance et transparence, ainsi qu'en parfaite connaissance de cause. Y aura-t-il un jour un monde sans cancer ? En tout cas, l'équipe de la Fondation contre le Cancer y travaille, avec tout le professionnalisme et l'intégrité qui caractérisent ses membres.

La Fondation contre le Cancer s'engage aux côtés des chercheurs. Grâce à leur travail, les chances de guérison ont augmenté et continueront à croître. Voilà pourquoi nous consacrons prioritairement nos moyens financiers à la recherche scientifique.

La Fondation contre le Cancer accompagne les patients et leurs proches. C'est dans ce but que nous proposons des informations fiables et claires. C'est aussi la raison pour laquelle nous mettons en place des actions sociales ciblées afin d'améliorer leur qualité de vie.

La Fondation contre le Cancer se préoccupe de la santé de tous. Sur la base d'informations scientifiquement validées, nous encourageons chacun à adopter un mode de vie sain et rappelons l'importance de la prévention et du dépistage.

La Fondation contre le Cancer plaide pour une meilleure politique de santé publique. Nous encourageons et aidons les pouvoirs publics à faire toujours plus et mieux dans la lutte contre les cancers. C'est seulement à ce prix que la maladie bouleversera de moins en moins de vies et que les meilleurs soins médicaux resteront accessibles à tous.

La Fondation contre le Cancer accueille à bras ouverts toutes les personnes qui souhaitent s'engager. Nous encourageons chacun à contribuer, par son implication et ses choix personnels, à la lutte contre la maladie.

Sommaire

Le message des présidents	4
La Fondation contre le Cancer en résumé	5
Face aux cancers, pas de répit	7
▪ L'ampleur du défi	7
▪ Des progrès tangibles	7
▪ Priorité à la recherche	8
▪ Accompagnement social et prévention	8
▪ La prévention : un domaine complexe	8
▪ Sans répit... ..	9
Le financement de la recherche oncologique	12
▪ Une mission essentielle	12
▪ Une année exceptionnelle sur le plan du financement	13
▪ Le parcours des projets de recherche	15
▪ Des résultats porteurs d'espoir	16
▪ Projets sélectionnés en 2010 par la Fondation contre le Cancer	18
▪ Comment les résultats des chercheurs sont-ils évalués ?	18
L'accompagnement social des patients et de leurs proches	23
▪ 2010 : une année 'charnière' où l'accompagnement prend tout son sens	23
▪ Nouvelles initiatives et modifications intervenues en 2010	24
▪ Des programmes sur mesure	27
Prévenir et dépister pour donner le moins de chances possible au cancer	30
▪ Des informations scientifiquement validées	30
▪ Prévention	31
▪ Dépistage	34
Une présence sur le terrain et des activités de proximité	37
Un positionnement international fort et efficace	40
Des objectifs réalisés grâce à une équipe engagée et compétente	42
Le soutien fidèle de volontaires efficaces	46
Donateurs : une générosité indéfectible	48
Comptes consolidés de la Fondation contre le Cancer en 2010	50
Annexes	58

Le message des présidents

Les efforts soutenus finissent toujours par être récompensés ! L'année 2010 en est une belle illustration. Elle couronne, en effet, une décennie qui compte parmi les plus riches en progrès dans l'histoire de la cancérologie. D'une part, les avancées de la biologie du cancer ouvrent des voies nouvelles menant à des traitements ciblés. Ceux-ci complètent ou remplacent l'arsenal thérapeutique ancien et inaugurent en fanfare la personnalisation des thérapeutiques 'sur mesure'. D'autre part, les progrès technologiques en radiothérapie et en imagerie médicale contribuent spectaculairement à l'amélioration des stratégies de prise en charge de la maladie cancéreuse.

C'est dès lors avec grande satisfaction, mais sans surprise, que l'on voit les données épidémiologiques, tant européennes qu'américaines, témoigner d'une diminution du taux de mortalité par cancer dans toutes les tranches d'âge et toutes les localisations confondues. Ces progrès sont les fruits d'efforts de recherches aussi bien fondamentales qu'appliquées et confortent l'espoir d'un jour vaincre le cancer.

Pour autant, il n'y a pas lieu de triompher : quand le cancer est étendu, les guérisons sont rares ; en dehors du tabac, de l'alcool, du soleil, de l'amiante et de quelques autres poisons bien connus, les

composés cancérogènes dont on suspecte l'existence restent difficiles à identifier ; enfin, le plus puissant des cancérogènes étant le temps qui s'écoule, l'augmentation considérable de la longévité moyenne fait prévoir un accroissement du nombre total de patients cancéreux.

La Fondation contre le Cancer voit dans le soutien financier à la recherche scientifique anticancéreuse le principal moteur de progrès dans la lutte contre cette maladie. Toutefois, elle n'en est pas moins soucieuse de la qualité des soins et du bien-être des patients et de leurs proches. La Fondation contre le Cancer a applaudi l'installation d'un plan national cancer en Belgique. Elle soutiendra avec détermination par ses propositions constructives la poursuite d'une telle politique. Par ailleurs, en tant que porte-parole des malades et de leurs familles, elle prendra sa juste part dans les débats de société qui s'annoncent inéluctables à propos du coût de la prise en charge de la maladie cancéreuse, des soins dits de support, et de l'après-cancer.

L'heure n'est donc pas à relâcher nos efforts. Plus que jamais nous comptons sur votre soutien et sur votre générosité, essentiels et sans lesquels nous ne pourrions poursuivre notre combat.



*Professeur Michel Symann,
Président*



*Professeur Marc Mareel,
Président*



La Fondation contre le Cancer en résumé



■ Le financement de la recherche oncologique

Le financement de la recherche en cancérologie est la priorité de la Fondation contre le Cancer. La compréhension détaillée de tous les mécanismes de la cancérisation est indispensable pour contrer plus efficacement la maladie.

En 2010, les aides à la recherche ont atteint un montant de 6 314 086 €. Ce montant comprend, entre autres, 5 000 000 € affectés au plan d'aide à la recherche - qui devra atteindre 10 000 000 € en 2012 - et 1 201 000 € octroyés en supplément aux subsides octroyés par le conseil scientifique.

Enfin, et grâce à un legs très important reçu en 2009, un enveloppe de 5 000 000 € a pu être répartie entre 7 universités belges, dans le cadre du financement exceptionnel de plates-formes techniques et d'équipements lourds.

Financer la recherche, accompagner les patients et informer le public : nos priorités, plus que jamais !

Ces outils de recherche seront accessibles à toutes les équipes de chercheurs concernés, quelle que soit l'université dans laquelle ils travaillent.

■ L'accompagnement social des patients et de leurs proches

La Fondation contre le Cancer s'implique directement dans l'accompagnement social. Elle développe régulièrement de nouvelles initiatives, ou améliore les initiatives déjà existantes.

En 2010, mentionnons notamment la hausse des plafonds de revenus pour l'accès à l'aide financière individuelle, la formation de 50 nouvelles Conseillères beauté pour les patientes hospitalisées, l'organisation de la formation en onco-diététique OncoDiet 2010 ou, encore, le Camp Tournesol pour les jeunes patients hospitalisés.

La Fondation contre le Cancer en résumé

Au total, 4 184 207 € ont été consacré à l'ensemble des activités d'accompagnement social en 2010.

- **Prévenir et dépister pour donner le moins de chances possible au cancer**

La Fondation contre le Cancer s'implique à tous les niveaux de la prévention des cancers. Ce fut le cas en 2010, notamment avec une campagne dédiée aux signaux d'alarme du cancer en début d'année ; et avec la campagne 1,2,3...soleil menée dans les écoles de tout le pays et d'autres lieux d'accueil de jeunes enfants.

La Fondation contre le Cancer rencontre également régulièrement les autorités afin de promouvoir les dépistages systématiques des cancers du sein, du col de l'utérus et du gros intestin. Cette prévention secondaire permet souvent un traitement moins agressif et peut augmenter fortement les chances de guérison.

- **Donateurs: une générosité indéfectible**

Les réalisations de la Fondation contre le Cancer sont quasi exclusivement rendues possibles grâce au soutien généreux du public. En 2010, les dons ont représenté 43 % des rentrées financières, et les legs 49,8 %.

2010 EN CHIFFRES

275 000

donateurs

18 079 389 €

total des recettes

6 314 086 €

consacrés au soutien financier de la recherche oncologique

4 184 207 €

consacrés à l'accompagnement social et à l'information des patients et de leurs proches

3 899 495 €

consacrés à la promotion de modes de vie sains, de la prévention et du dépistage du cancer

50

collaborateurs (équivalents temps-plein)

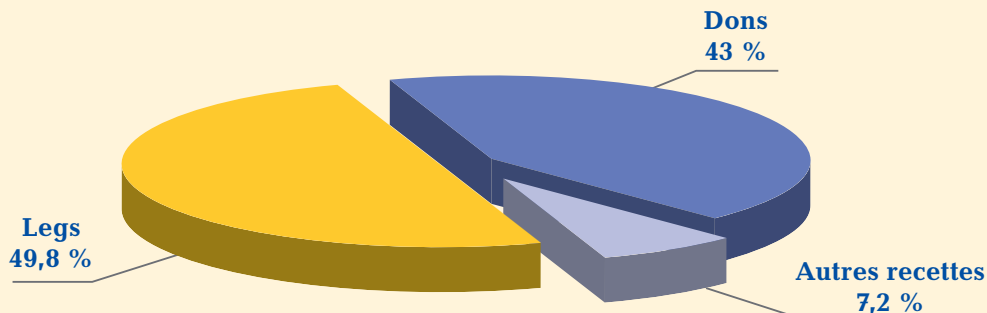
8,2 %

frais de récolte de fonds

2,3 %

frais d'administration générale

Répartition des recettes courantes 2010 (%)



Face aux cancers, pas de répit !



En bref...

- En Belgique, un homme sur trois et une femme sur quatre sont confrontés au cancer avant leur 75^e anniversaire.
- Les progrès récents de la cancérologie sont importants, mais la situation reste très variable selon le type de cancer.
- La poursuite des efforts de recherche est indispensable pour aboutir à de nouvelles améliorations.
- Recherche, accompagnement social, prévention... la Fondation contre le Cancer agit sur tous les fronts.

L'ampleur du défi

Dans notre pays, un homme sur trois et une femme sur quatre sont confrontés au cancer avant l'âge de 75 ans.

Le Registre du Cancer confirme la fréquence particulièrement élevée des affections cancéreuses en Belgique.

Les tumeurs malignes sont en passe de devancer les maladies cardiovasculaires comme première cause de mortalité.

Plus une personne avance en âge, plus la probabilité de développer un cancer augmente. L'accroissement de la longévité (espérance de vie atteignant 82,65 ans pour les femmes et 77,01

ans pour les hommes nés en 2006), qui est un facteur de risque en soi, donne également le temps aux modes de vie inadéquats de manifester leurs effets néfastes.

Ces quelques faits illustrent l'importance des enjeux face aux cancers.

Pour autant, ils ne doivent pas occulter les progrès accomplis.

Des progrès tangibles

Les dernières décennies ont été fertiles en découvertes, traduites petit à petit en améliorations concrètes au bénéfice des malades. Dans certains cas, les chances de guérison et la qualité de vie ont fait des progrès importants. Mais la situation reste

très contrastée d'un cancer à l'autre. Ce qui n'a rien d'étonnant, puisque la recherche a permis de comprendre qu'un cancer n'est pas l'autre. D'où la nécessité de mettre au point des traitements de plus en plus individualisés. Leur développement est en cours et annonce de nouvelles améliorations.

L'évolution des statistiques de survie, très variable selon le type de cancer, atteste les avancées déjà réalisées, mais aussi les défis à relever.

Priorité à la recherche

Malgré tous les progrès de la cancérologie, qui pourrait se satisfaire d'un statu quo ?

Pour aboutir à de nouvelles améliorations, il est indispensable de continuer à chercher.

La recherche fondamentale a révélé la complexité des processus de cancérisation, si étroitement liés à l'essence même de la vie qu'un monde sans cancer semble unimaginable. L'éradication des cancers paraît donc illusoire. Mais de sérieux progrès restent possibles, grâce à la recherche fondamentale, pour vaincre ou endiguer la maladie.

Du côté de la recherche clinique académique (distincte de celle menée par l'industrie pharmaceutique), l'objectif est d'étudier, de façon indépendante et critique, la meilleure utilisation possible des différents traitements et techniques médicales disponibles. L'efficacité du diagnostic et de la prise en charge médicale, sans oublier la qualité de vie des patients, sont directement concernées.

Tous les deux ans, la Fondation contre le Cancer consacre plus de 10 000 000 € au financement de la recherche cancérologique dans les universités belges. Maintenir ce soutien financier récurrent en faveur de nos chercheurs est, pour la

**Sans recherche,
pas de progrès !**

Fondation contre le Cancer, une priorité absolue.

Accompagnement social et prévention

Notre engagement en faveur de la recherche ne peut faire oublier les

besoins d'aide immédiate éprouvés par de nombreux malades ou par leurs proches.

Certes, seuls les pouvoirs publics sont à même d'organiser une solidarité structurelle. La Fondation contre le Cancer ne peut, ni ne veut, se substituer à eux dans l'organisation de ses actions d'accompagnement social. Mais malgré la sécurité sociale très développée dont nous bénéficions dans notre pays, des lacunes persistent. Voilà pourquoi la Fondation contre le Cancer organise, à son échelle, des initiatives capables de rencontrer les besoins non encore couverts. Elle travaille en collaboration avec les autres acteurs du domaine psychosocial ou soutient certaines de leurs actions. Dès que possible et, si nécessaire, après des interventions appropriées, le relais est assuré vers des solutions structurelles.

La prévention : un domaine complexe

L'impact potentiel du mode de vie sur de nombreux cancers explique l'importance de la prévention. Mais il s'agit d'un domaine complexe et dans lequel subsistent de sérieuses incertitudes scientifiques. Sans oublier qu'aucune prévention, primaire ou secondaire (dépistage), n'offre jamais une assurance 'tous risques'.

Voilà pourquoi la principale action de prévention de la Fondation contre le Cancer consiste à diffuser largement des informations et recommandations scientifiquement validées. Ces messages, traduits dans un langage accessible au plus grand nombre, aident le public à faire le tri dans la masse des informations, rumeurs et autres promesses simplistes qui circulent à propos du cancer. Par ailleurs, comme dans le domaine social, la prévention

passer par l'élaboration de projets pilotes, d'actions concertées avec les autres acteurs de terrain, ou par un lobbying auprès des pouvoirs publics.

Sans répit...

Les cancers ne sont pas près de disparaître. C'est pourquoi la Fondation contre le Cancer inscrit, résolument, son action dans la durée.

Les besoins sont énormes, qu'il s'agisse de réunir les fonds indispensables pour financer une recherche de haut vol, d'apporter des aides directes à un nombre toujours plus grand de per-

sonnes, ou de rester à la pointe de l'information. En cancérologie, c'est souvent la persévérance qui finit par payer.



Les cancers sont de plus en plus fréquents !

68 738 diagnostics de cancer ont été établis en Belgique en 2008 : 34 690 concernaient des hommes, 29 048 des femmes. Cela signifie qu'un homme sur trois et une femme sur quatre sont confrontés à cette maladie avant leur 75^e anniversaire.

Le nombre total de cas de cancers augmente annuellement d'environ 2%. Cet accroissement est dû, en grande partie, au vieillissement et à l'augmentation de la population. En effet, le cancer touche avant tout les personnes plus âgées, et le risque de cancer augmente avec l'âge : il est diagnostiqué après 60 ans chez 62 % des femmes et 75 % des hommes.

Toutefois, cette augmentation des chiffres est également due aux initiatives prises en matière de screening et de dépistage précoce. Elles entraînent une hausse des diagnostics de certains cancers (sein ou côlon, par exemple). La modification des modes de vie 'à risque' au cours des années (tabac, alcool, surpoids, manque d'activité physique, exposition excessive au soleil, etc.)

joue également un rôle déterminant, tant dans l'augmentation que dans la possible diminution du nombre de nouveaux diagnostics de cancer.

Sur la base du vieillissement de la population, et sans tenir compte des éventuels changements des comportements à risque ou des nouvelles initiatives en matière de dépistage précoce, on s'attend à observer, en 2020, une incidence des cancers supérieure de 21 % (soit presque 12 000 nouveaux cas supplémentaires) par rapport à celle observée en 2008.

Dr Liesbet Van Eycken, Fondation Registre du Cancer



Pourquoi les progrès ne sont-ils pas plus rapides face aux cancers ?

Les progrès dans la lutte contre le cancer peuvent paraître lents, notamment aux yeux de toutes celles et ceux qui en souffrent, ou dont un proche est atteint par la maladie. On ne guérira jamais

trop vite quelqu'un qui se trouve confronté à l'épreuve du cancer et de son traitement !

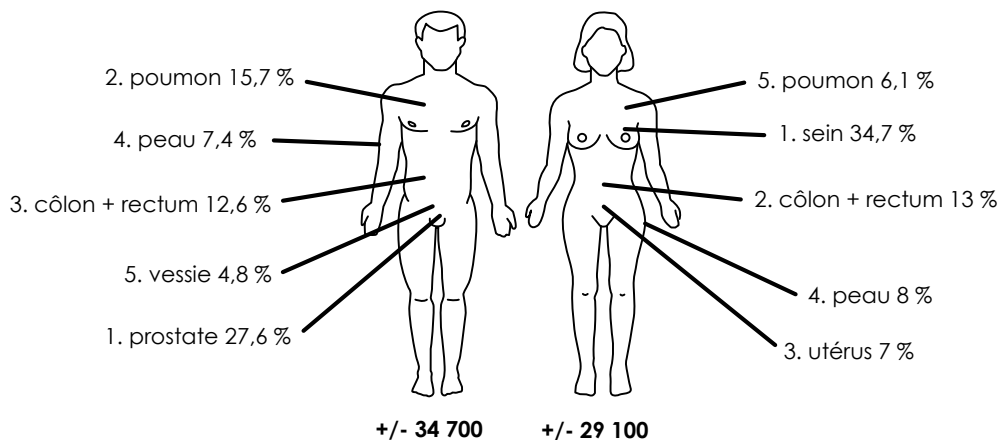
Mais il faut remettre en perspective l'histoire de la lutte contre le cancer : tant le cancer est resté pendant des millénaires uniformément fatal, tuant tous les malades, tant les espoirs de guérison sont devenus de plus en plus tangibles et nombreux ! Il suffit de se rappeler que tous les enfants atteints de leucémie mouraient dans les 6 mois il y a seulement 40-50 ans, alors que l'on en guérit plus de 90 % de nos jours ! Il y a beaucoup d'autres exemples de combat gagnant, même s'ils ne sont pas tous aussi spectaculaires. Les progrès sont énormes ! Mais il y a aussi encore beaucoup d'échecs, dans certains types de cancer en particulier, même chez certains patients qui, pourtant, présentent une forme de cancer dite 'de bon pronostic'. Pourquoi ?

Pour pouvoir lutter efficacement contre le cancer, il

faut d'abord une recherche de laboratoire patiente, tenace, méticuleuse, afin de découvrir comment fonctionne une cellule cancéreuse et trouver ses failles sur lesquelles on pourra cibler le traitement. La cellule cancéreuse est très complexe et peut évoluer lorsqu'elle est confrontée à une attaque. Il faut dès lors trouver des molécules capables de l'éliminer en déjouant toutes ses défenses. Il faut donc investir massivement dans la recherche fondamentale ! Tout cela coûte énormément d'argent et prend beaucoup de temps. Il faut ensuite des études cliniques qui testent les nouveaux médicaments et autres traitements issus de la recherche fondamentale, d'abord dans de petits groupes de patients pour tester l'absence d'effets secondaires importants (phase 1), puis évaluer la dose efficace (phase 2). Enfin, on peut comparer ce traitement au meilleur traitement disponible actuellement (phase 3). Ce n'est que lorsque le traitement a ainsi prouvé son efficacité et sa bonne tolérance que l'on peut l'utiliser chez tous les patients concernés. Toutes ces études prennent plus de 10 ans, parfois pour constater que le nouveau traitement n'est pas meilleur que les anciens.

Professeur Yves Beguin, ULg

Les cancers les plus fréquents



D'après les chiffres du Registre du Cancer, Belgique, année 2006.

Pourcentages de survie à 5 ans (USA, 1975 – 2005)			
Année du diagnostic	1975 – 1977	1984 – 1986	1999 – 2005*
Tous cancers	50 %	54 %	68 %
Cerveau	24 %	29 %	36 %
Sein (chez la femme)	75 %	79 %	90 %
Côlon	52 %	59 %	66 %
Œsophage	5 %	10 %	19 %
Lymphome (hodgkinien)	74 %	79 %	86 %
Rein	51 %	56 %	69 %
Larynx	67 %	66 %	63 %
Leucémie	35 %	42 %	54 %
Foie et voies biliaires	4 %	6 %	14 %
Poumon et bronches	13 %	13 %	16 %
Mélanome	82 %	87 %	93 %
Lymphome (non hodgkin)	48 %	53 %	69 %
Cavité buccale et pharynx	53 %	55 %	63 %
Ovaire	37 %	40 %	46 %
Pancréas	3 %	3 %	6 %
Prostate	69 %	76 %	100 %
Rectum	49 %	57 %	69 %
Estomac	16 %	18 %	27 %
Testicule	83 %	93 %	96 %
Thyroïde	93 %	94 %	97 %
Vessie	74 %	78 %	82 %
Col de l'utérus	70 %	68 %	72 %
Corps de l'utérus	88 %	84 %	84 %

NOTE : Survival rates are adjusted for normal life expectancy and are based on cases diagnosed in the SEER 9 areas from 1975-77, 1984-86, and 1999-2005 and then followed through 2006. **Source** : American Cancer Society : Cancer Facts and Figures 2010. Atlanta, GA, American Cancer Society, 2010. Abbreviation : SEER, Surveillance, Epidemiology, and End Results.

* The difference in rates between 5-year survival rates for patients diagnosed between 1975 and 2005 is statistically significant ($P < .05$).

Le financement de la recherche oncologique

12



© iStockphoto / Tor Lindqvist

En bref...

- Le soutien de la recherche est la priorité de la Fondation contre le Cancer. Tous les deux ans, elle consacre plus de 10 000 000 € au financement de la recherche cancérologique dans les universités belges.
- 2010 : année faste ! Pour la première fois, la Fondation contre le Cancer a lancé un appel exceptionnel à projets, concernant l'acquisition de plates-formes techniques et d'équipements lourds, pour un montant total de 5 000 000 €.
- La Fondation contre le Cancer soutient exclusivement des projets scientifiques de haute qualité, grâce à une procédure de sélection confiée à deux Conseils scientifiques, secondés par des experts internationaux.
- De nombreux travaux financés par la Fondation contre le Cancer ont déjà permis des avancées remarquables.

Une mission essentielle !

Le financement de la recherche scientifique en Belgique est la priorité de la Fondation contre le Cancer, car la poursuite des efforts de recherche est indispensable pour continuer à progresser dans la connaissance de la maladie, les moyens de la prévenir et l'amélioration des traitements.

Cette aide financière, qui provient exclusivement de la générosité de nos donateurs, est vitale pour permettre, dans notre pays, le maintien d'une recherche de haut niveau.

De quels types de recherche s'agit-il ?

La Fondation contre le Cancer soutient trois types de recherche en cancérologie :

- La recherche **fondamentale**, qui décrypte les mécanismes biologiques à l'origine du processus cancéreux. Par définition, les résultats de ce type de recherche sont souvent imprévisibles. Mais les découvertes dans ce domaine ouvrent des possibilités de progrès à long terme dans la lutte contre la maladie.

- La recherche **clinique académique**, qui précise les meilleures stratégies de diagnostic et de traitements possibles. Le champ d'action des chercheurs cliniciens est vaste, car il peut s'agir de valider de nouvelles indications thérapeutiques, de nouveaux dosages, de nouveaux modes d'administration ou de nouvelles combinaisons thérapeutiques, de nouvelles techniques (chirurgie, radiothérapie), de nouveaux appareillages (imagerie médicale), de nouveaux outils prédictifs de la réponse au traitement, etc.
- La recherche **translationnelle** (dite aussi de 'transfert'), qui est le trait d'union entre les recherches fondamentales et cliniques, pour traduire le plus rapidement possible une découverte fondamentale en application pratique au bénéfice des patients. Mais aussi pour soulever de nouvelles questions fondamentales, posées par les constatations faites en clinique.

Grâce à cet échange de connaissances et à ce dialogue entre recherches fondamentale et clinique, nous avons assisté ces dernières années à des avancées significatives dans de nombreux domaines.

Une année exceptionnelle sur le plan du financement

Financement de plates-formes techniques et d'équipements lourds

La recherche est affaire d'intelligence, de curiosité, de talent, de rigueur, de formation, de temps, d'argent, d'un peu de chance aussi, mais également d'appareillages de plus en plus sophistiqués. Mettre ces appareils de haute technicité – donc très coûteux – à la disposition de nos équipes de recherche les plus réputées est indispensable à la poursuite fructueuse de leurs travaux.

Voilà pourquoi, en février 2010, la Fondation contre le Cancer a lancé, pour la première fois, un appel supplémentaire à projets d'un montant de plus de 5 000 000 €. Objectif : financer



l'achat et l'installation de plates-formes techniques (appareillages de pointe) destinées aux chercheurs. Ces équipements seront accessibles à l'ensemble des équipes de recherche concernées, travaillant dans n'importe quelle université belge ou en collaboration avec l'une d'entre elles. Cet effort exceptionnel a été rendu possible par une succession reçue par la Fondation contre le Cancer en 2009.

Cet octroi a été rendu public, le 24 novembre 2010, au cours d'une cérémonie en l'honneur des lauréats. A cette occasion, les bénéficiaires de ce programme de soutien à la recherche scientifique ont été réunis au Grand Foyer de la Monnaie. La vice-première ministre, Madame Laurette Onkelinx, nous a fait l'honneur de participer à cet événement, placé sous le haut patronage de Monsieur le Professeur Christian de Duve, Prix Nobel de médecine.

Financement de projets de recherche en oncologie fondamentale et clinique

Tous les deux ans, la Fondation contre le Cancer lance un vaste appel à projets dans toutes les universités et les principales institutions hospitalières du pays. Cet appel vise tant les chercheurs en oncologie fondamentale que translationnelle et clinique.

166 projets ont été soumis en 2010 à la Fondation contre le Cancer : 97 en recherche fondamentale et 69 en recherche translationnelle et clinique. Fin octobre, 53 projets ont été sélectionnés pour un total de 10 832 000 € : 30 projets de recherche fondamentale bénéficieront d'un soutien financier global de 7 025 000 € et 23 équipes de recherche translationnelle et clinique se partageront une enveloppe budgétaire de 3 807 000 €.

Le détail des projets soutenus est exposé des pages 19 à 22.



Témoignage



La plate-forme technique acquise grâce au soutien de la Fondation contre le Cancer va-t-elle modifier la stratégie des recherches menées au sein de votre université ?

Grâce à la Fondation contre le Cancer, les chercheurs de la Katholieke Universiteit Leuven pourront bientôt travailler sur l'Illumina HiSeq2000, le plus récent - et technologiquement avancé - des séquenceurs actuellement disponibles. Il leur permettra d'établir un catalogue des anomalies génétiques de différents types de tumeurs. Cette approche permettra de prédire l'agressivité des tumeurs et aboutira au développement de nouvelles thérapies ciblées contre le cancer.

Par ailleurs, cette plate-forme rendra possible la recherche de biomarqueurs génétiques dans le cadre d'études cliniques, ouvrant ainsi de nombreuses perspectives d'amélioration du diagnostic. Dans le passé, de telles études génétiques de haute technologie demandaient énormément de temps, ou ne pouvaient simplement pas être menées par manque de matériel technologique adéquat. Grâce au nouveau séquenceur, de nombreux chercheurs en oncologie auront accès à cette technologie importante.

Dr Diether Lambrechts, KULeuven

Le parcours des projets de recherche

Le processus complet d'octroi de crédits de recherche se déroule en quatre phases successives :

- La première phase est **administrative** et est centrée sur le démarrage de l'appel à projets. Celui-ci est lancé en début d'année par la Fondation contre le Cancer et est adressé par courrier aux instances universitaires (recteurs et doyens), ainsi qu'aux chercheurs ayant postulé lors des précédents appels à projets. Des affiches sont placées dans toutes les universités ainsi que dans les hôpitaux développant des projets de recherche clinique oncologique. Par ailleurs, toutes les informations utiles aux chercheurs sont mises en ligne sur le site internet de la Fondation contre le Cancer.

Chercheurs et cliniciens se lancent alors dans la rédaction du projet de leur équipe. Ils y développent leurs hypothèses de travail, mais apportent également des précisions quant à l'équipe avec laquelle ils souhaitent dévelop-

per le projet et à l'équipement dont ils auront besoin pour mener à bien leurs recherches. Les projets sont ensuite envoyés à la Fondation contre le Cancer.

- La seconde phase du processus consiste en l'**évaluation** des projets. Celle-ci est menée par les membres des Conseils scientifiques ad hoc (fondamental d'une part, translationnel et clinique d'autre part). Par souci d'objectivité maximale, chaque projet de recherche est en outre soumis, pour avis complémentaire, à des 'referees internationaux', c'est-à-dire à des experts étrangers travaillant dans le même domaine que le candidat concerné.

Une fois l'énorme travail d'analyse clôturé, les membres des Conseils scientifiques se réunissent en séance plénière et, en tenant compte de l'avis des experts internationaux, sélectionnent les meilleurs projets.

- La ratification de la sélection opérée par les Conseils scientifiques et la **décision de financement** est ensuite prise par le Conseil

Témoignage



Un précieux soutien pour les chercheurs

La Fondation contre le Cancer soutient notre laboratoire depuis plus de 10 ans, sans discontinuité. Plusieurs raisons font que ce financement nous est particulièrement précieux. D'abord son montant et sa durée (plusieurs années, souvent quatre), qui sont plus élevés que pour beaucoup d'autres financements belges. Or, cet éparpillement des sources de financement est nuisible, parce qu'il nous oblige sans cesse à rédiger des projets et rapports d'activité, souvent pour une même et unique recherche. Inévitablement, le temps qu'un responsable de laboratoire peut réellement consacrer à diriger son groupe diminue d'autant. Ensuite, parce que les contraintes d'utilisation du financement sont faibles : la Fondation contre le Cancer nous laisse une grande liberté pour utiliser les fonds disponibles en fonction de nos besoins du moment. C'est important, parce que nos activités fluctuent beaucoup en fonction des jeunes chercheurs qui vont et viennent dans l'équipe, et bien sûr de la recherche elle-même, par essence imprévisible. Ici aussi, les tracasseries administratives liées à d'autres sources de financement amènent d'inutiles complications, avec à nouveau une diminution du temps disponible pour notre activité principale. Enfin, la rigueur et la grande gentillesse du personnel scientifique et administratif de la Fondation contre le Cancer sont un exemple. Nous trouvons auprès de ses équipes et de ses donateurs un enthousiasme et une énergie sans faille : nous les sentons véritablement derrière nous !

Professeur Pierre Coulie, UCL

d'administration de la Fondation contre le Cancer. Le financement des projets porte sur une période de un à quatre ans, ce qui donne aux équipes soutenues le temps de travailler sans

se préoccuper constamment d'obtenir de nouvelles ressources financières. **L'annonce des résultats** à tous les candidats est suivie de près par l'établissement d'une convention avec chaque institution de recherche, avant les premiers versements. Cette convention précise les modalités de financement (montant et date des versements) ainsi que les engagements de l'équipe bénéficiaire vis-à-vis de la Fondation contre le Cancer (rédaction des rapports d'activité, envoi des relevés de décompte justifiant l'utilisation des montants octroyés, collaboration à diverses activités organisées par la Fondation, etc.).

- La dernière phase du processus concerne le suivi et **l'évaluation des projets** financés par la Fondation contre le Cancer. A mi-parcours de leurs travaux, les chercheurs doivent soumettre un rapport d'activité à la Fondation contre le Cancer, afin de présenter l'état d'avancement de leurs recherches et les grandes lignes directrices prévues pour la seconde partie du mandat. Les rapports sont transmis aux membres des Conseils scientifiques qui évaluent ainsi les avancées réalisées. Les équipes de recherche doivent également fournir les preuves de l'utilisation adéquate des montants qui leur sont octroyés.

Quelques mois se sont ainsi écoulés entre le dépôt du projet de recherche à la Fondation contre le Cancer et le démarrage du financement des travaux retenus. C'est long et court à la fois, mais ce délai se justifie par notre volonté de sélectionner

Les chercheurs belges : internationalement reconnus !

les projets de recherche avec toute la rigueur scientifique et la transparence nécessaires !

Au terme de la convention, les chercheurs réitèrent l'exercice pour présenter les résultats

finaux des recherches soutenues par la Fondation contre le Cancer.

Des résultats porteurs d'espoir

De nombreux travaux issus des laboratoires universitaires belges et financés par la Fondation contre le Cancer ont déjà abouti à des avancées remarquables, par exemple dans le développement de traitements ciblés, qu'il s'agisse notamment des médicaments dits 'intelligents', de radiothérapie ou d'immunothérapie.

- **Les médicaments 'intelligents'** : le décryptage de plusieurs mécanismes de la cancérisation a permis de développer des médicaments ayant une cible moléculaire précise à la surface ou à l'intérieur des cellules cancéreuses. En voici quelques exemples :
 - Le trastuzumab (Herceptine®) et le gefitinib (Iressa®), utilisés respectivement dans le traitement du cancer du sein métastaté ou du poumon à un stade avancé, permettent de bloquer la croissance des cellules cancéreuses qui surexpriment un récepteur.
 - Le bévécizumab (Avastin®), prescrit dans des situations de cancer colorectal métastatique, empêche le développement de vaisseaux sanguins destinés à alimenter la tumeur.
 - Le cetuximab (Erbix®) et l'imatinib (Glivec®), utilisés dans des cancers colorectaux métastatiques et dans certaines leucémies myéloïdes chroniques, peuvent déclencher le 'suicide' des cellules tumorales.

Utilisés en compléments des traitements traditionnels, ces médicaments 'intelligents' permettent d'augmenter la réponse thérapeutique tout en améliorant la qualité de vie des patients. Six groupes de recherche soutenus financièrement par la Fondation contre le Cancer ont été impliqués dans l'avancement de ce type de recherche au cours des quatre dernières années.

- **L'immunothérapie** vise à stimuler les défenses immunitaires de l'organisme afin que celui-ci lutte plus efficacement contre une tumeur maligne et la détruisse. En Belgique, plusieurs équipes de chercheurs travaillent à la mise au point de vaccins thérapeutiques contre divers types de cancers. Le groupe pionnier dans ce domaine fut celui du Professeur Thierry Boon (UCL). Basée sur la détection et la reconnaissance d'antigènes tumoraux, cette vaccination a d'abord été testée dans le cadre des mélanomes (cancers agressifs de la peau) et est aujourd'hui étudiée chez des patients atteints de cancer du poumon. Plus récemment encore, une autre équipe belge, celle des Professeurs Berneman et Van Tendeloo (Universiteit Antwerpen) s'est focalisée sur une approche vaccinale différente en utilisant les cellules présentatrices d'antigènes du patient. Les premiers résultats d'un essai clinique proposé à des patients atteints d'une leucémie myéloïde chronique semblent d'ores et déjà très prometteurs. Outre les travaux mentionnés ci-dessus, sept autres projets de recherche dans ce domaine ont également été sélectionnés par la Fondation contre le Cancer au cours des 4 dernières années.

De nombreux travaux issus des universités belges ont déjà abouti à des avancées remarquables.

- **La radiothérapie** : ici aussi, la tendance est aux traitements de plus en plus ciblés, grâce aux progrès des équipements informatiques et de l'imagerie médicale. Il est désormais possible de reconstituer en 3 dimensions le volume de la tumeur (radiothérapie conformationnelle), de faire varier l'intensité de

l'irradiation au sein du volume irradié (IMRT), ou encore de traiter des tumeurs mobiles à cause de la respiration (RAR). Par ces nouvelles approches, le volume d'irradiation est de mieux en mieux défini et les tissus sains avoisinants sont mieux préservés. Les chercheurs et cliniciens belges sont à la pointe du progrès dans ce domaine, et neuf équipes sont actuellement soutenues financièrement par la Fondation contre le Cancer.



Projets sélectionnés en 2010 par la Fondation contre le Cancer

Les tableaux ci-après reprennent les nouveaux projets de recherche fondamentale, translationnelle et clinique sélectionnés par les Conseils scientifiques de la Fondation contre le Cancer en 2010.

Par ailleurs, 67 projets de recherche sélectionnés en 2006 et 2008 ont continué à être financés en 2010 pour un montant total de 17 042 800 euros. Vous trouverez le détail de ces subventions dans notre Rapport annuel 2009.

Une liste plus détaillée, reprenant le titre de chaque recherche et les coordonnées de chaque équipe peut être consultée sur le site internet de la Fondation contre le Cancer (www.cancer.be, rubrique Recherche/Projets soutenus).

Comment les résultats des chercheurs sont-ils évalués ?

Evaluation par les pairs

La production scientifique d'une équipe de recherche se mesure par la publication de leurs résultats dans des revues scientifiques. Celles-ci représentent l'élément principal de communication entre les chercheurs. Les publications sont d'ailleurs devenues un critère majeur d'évaluation des scientifiques pour leur recrutement, leur promotion et l'attribution de soutiens financiers.

Dans ce contexte, on peut distinguer deux types d'évaluation :

- l'une est qualitative et est menée a priori ; elle est effectuée par les pairs qui analysent de manière critique un article soumis par une équipe de recherche pour publication dans une revue scientifique ;

- l'autre est quantitative et est effectuée a posteriori ; elle est reflétée par les citations (bibliométrie) et se base notamment sur le facteur d'impact des périodiques scientifiques. Celui-ci correspond au nombre moyen de citations pour un article paraissant dans un journal, durant les deux années qui suivent sa publication.

Bien que parfois soumises à diverses critiques méthodologiques, ces évaluations s'avèrent très utiles pour mesurer la 'force' scientifique d'une équipe de recherche.

Evaluation par la Fondation contre le Cancer

Les chercheurs font part des résultats de leurs travaux par l'envoi de rapports d'activité à mi-convention et au terme de celle-ci. A mi-parcours, ces documents sont analysés par la Fondation contre le Cancer afin de vérifier l'état d'avancement des recherches et l'utilisation des montants octroyés. A cette occasion, les chercheurs communiquent également les grandes lignes directrices de la suite de leur projet et les éventuels problèmes rencontrés. En fin de convention, c'est un rapport complet qui est transmis et qui fait état des avancées obtenues. Un contact étroit et des échanges d'informations sont ainsi régulièrement entretenus entre les chercheurs et la Fondation contre le Cancer qui les soutient.

Les sept équipes lauréates pour l'acquisition de plates-formes techniques et d'équipements lourds

Représentant de l'équipe bénéficiaire	Institution	Montant total octroyé en €
Diether Lambrechts	KULeuven	998 000
Eric Mortier	UGent	997 000
Miikka Vikkula	UCL	981 000
François Fuks	ULB	754 000
Tony Lahoutte	VUB	720 000
Frank Dequiedt	ULg	620 000
Marc Peeters	UA	299 000

Critères de sélection des nouveaux projets : mode d'emploi

Critères intervenant dans la sélection des projets de recherche :

- valeur et rigueur scientifiques du projet ;
- originalité et aspects novateurs ;
- crédibilité des hypothèses émises ;
- faisabilité ;
- capacité de l'équipe à mener à terme un projet ambitieux.

Atouts supplémentaires :

- multidisciplinarité au sein de l'équipe de recherche ;
- projet inter-universitaire.

Critères n'intervenant pas dans la sélection :

- type d'université ;
- régime linguistique ;
- appartenance philosophique.

Transparence de la sélection assurée par :

- une expertise multidisciplinaire au sein des Conseils scientifiques ;
- la prise en compte de l'avis de referees internationaux ;
- la présidence des Conseils scientifiques assurée par deux experts étrangers.

Les 30 équipes lauréates de la sélection 2010 en recherche fondamentale

Equipe bénéficiaire	Institution	Durée totale du projet (en années)	Montant total octroyé en €
Aerts Stein	KULeuven	2	100 000
Bommer Guido	UCL	4	145 000
Breckpot Karine	VUB	2	125 000
Chariot Alain	ULg	4	320 000
Constantinescu Stefan & Renault Jean-Christophe	UCL	4	315 000
Cools Jan	KULeuven	4	300 000
Coulie Pierre	UCL	4	320 000
De Baetselier Patrick	VUB	4	265 000
Declercq Wim	UGent	4	310 000
Dejardin Emmanuel & De Plaen Etienne	ULg & UCL	4	350 000
De Wever Olivier	UGent	4	195 000
Knoops Laurent & Van Snick Jacques	UCL	4	320 000
Leclercq Georges	UGent	4	275 000
Lemaigre Frédéric	UCL	4	220 000
Marine Jean-Christophe	KULeuven	4	290 000
Mazzone Massimiliano	KULeuven	2	140 000
Noel Agnès	ULg	4	280 000
Rezsohazy René	UCL	4	35 000
Roger Pierre & Salmon Isabelle	ULB	2	140 000
Speleman Franki	UGent	4	320 000
Van den Eynde Benoît	UCL	4	320 000
Van der Bruggen Pierre	UCL	4	280 000
Vanderkerken Karin	VUB	2	135 000
Vandesompele Joke	UGent	4	310 000
Van Keymeulen Alexandra	ULB	4	320 000
Van Loo Geert	UGent	4	275 000
Van Roy Frans	UGent	2	135 000
Van Tendeloo Viggo	UA	2	125 000
Vermaelen Karim	UGent	4	255 000
Vleminckx Kris	UGent	2	105 000

Les 23 équipes lauréates de la sélection 2010 en recherche translationnelle et clinique

Equipe bénéficiaire	Institution	Durée totale du projet (en années)	Montant total octroyé en €
Banse Xavier	UCL	4	250 000
Baron Frédéric	ULg	4	80 000
Beguin Yves	ULg	4	250 000
Benoit Yves	UGent	4	223 000
Berneman Zwi	UA	3	241 000
Bosquée Léon & Willems Lucas	ULg	4	140 000
Bours Vincent	ULg	2	110 000
de Azambuja Evandro	ULB – Institut Bordet	1	60 000
Dirix Luc	Sint Augustinus	3	140 000
Flamen Patrick	ULB – Institut Bordet	3	140 000
Grégoire Vincent & De Nève Wilfried & Hausterman Karine	UCL & UGent & KULeuven	3	210 000
Jérusalem Guy	ULg	2	149 000
Lambrechts Diether	KULeuven	2	250 000
Lerut Evelyne	KULeuven	4	50 000
Mazzone Massimiliano	KULeuven	4	140 000
Neyns Bart	VUB	3	140 000
Schots Henri	VUB	4	240 000
Sunaert Stefan	KULeuven	4	80 000
Van Baren Nicolas & Baurain Jean-François	UCL	2	140 000
Van Cutsem Eric	KULeuven	3	140 000
Vandenberghe Peter	KULeuven	3	244 000
van Meerbeeck Jan	UGent	3	250 000
Vermaelen Karim	UGent	2	140 000

Autres subventions médico-scientifiques

Bénéficiaire	Institution	Durée totale du projet (en années)	Montant total octroyé en €	Projet
Arbyn Marc	ISP	3	300 000	Evaluation continue de l'efficacité des nouvelles stratégies de prévention du cancer du col de l'utérus.
Meunier Françoise	EORTC	3	300 000	Soutien des activités de recherche clinique de l'EORTC en vue d'améliorer la prise en charge médicale des patients.
Van Cutsem Eric	FAPA	3	500 000	Gestion d'un registre pouvant aider les cliniciens, les épidémiologistes et les scientifiques à mieux comprendre, prévenir et traiter les patients porteurs de polypose adénomateuse familiale.
Grégoire Vincent et al.	UCL & UGent & KULeuven & ULB – Institut Bordet & UA & ULg & VUB	2	437 500	Développement d'une biobanque interuniversitaire
De Grève Jacques	BSMO	1	108 624	Développement d'un site internet reprenant tous les essais cliniques en cours dans le domaine de l'oncologie en Belgique.

L'accompagnement social des patients et de leurs proches



© iStockphoto / Mary Gascho

23

En bref...

- Malgré d'importants progrès médicaux et sociaux, certains patients et leur entourage restent confrontés à de sérieuses difficultés psychosociales.
- En matière d'accompagnement social, la Fondation contre le Cancer veille avant tout à apporter des informations pertinentes ou des soutiens concrets et opportuns.
- La Fondation contre le Cancer agit en fonction des besoins exprimés par les malades, mais aussi en tenant compte des manques constatés par les professionnels de la santé.

En 2010, un cancer n'est plus synonyme d'issue fatale, tant les progrès médicaux sont importants ! Cependant, il reste un défi en raison des difficultés psychosociales de nombreuses personnes confrontées à la maladie. Le patient reste souvent très vulnérable face

à la maladie, sans cesse en recherche de repères, d'informations et de soutien appropriés. Plus que jamais, accompagner patients et proches est nécessaire : être à leur côté à un moment clé de leur trajet de soins, les guider, leur permettre d'accéder à des renseignements clairs et fiables et, surtout, favoriser une plus grande autonomie. Sans oublier de pallier les manques encore

Plus que jamais,
accompagner
patients et
proches est
nécessaire.

existants dans le domaine psychosocial en oncologie. Voilà pourquoi la Fondation contre le Cancer s'implique directement dans l'accompagnement social, et finance les initiatives de tiers, également actifs dans ce domaine. Dans le cadre du Plan National

Cancer, elle participe également à différentes tables rondes sur les soins destinés aux patients ainsi que sur leur accessibilité.

2010 : une année d'adaptation où l'accompagnement prend tout son sens

Toutes les actions de la Fondation contre le Cancer en matière de soutien psychosocial visent à

accompagner patients et proches sur le chemin de l'autonomie et du discernement.

La Fondation contre le Cancer a pour fil conducteur de ne pas faire double emploi et de passer la main dès que des solutions structurelles sont mises en place, pour mieux se recentrer sur les domaines non encore pris en charge. C'est selon cette philosophie que nous avons mis fin à deux projets : 'Vacances à la Mer' et 'Journées bien-être'. En effet, ces deux initiatives ont été reprises dans d'autres structures, notamment par certaines mutualités. C'est également la raison pour laquelle le service 'Accompagnement des patients' (lire en page 27) n'est disponible qu'à Bruxelles et en Wallonie, des aides aux déplacements étant déjà accessibles en Flandre via d'autres organismes.

Si certains services sont récurrents et proposés aux patients depuis de nombreuses années, la Fondation contre le Cancer développe régulièrement de nouvelles initiatives. Petit à petit, elle complète ses aides existantes, selon les besoins exprimés par les malades, mais aussi en tenant compte des manques constatés. Toutes ces actions sont structurées en fonction des différents objectifs de la Fondation contre le Cancer en matière d'accompagnement social : faciliter l'accès aux soins, aider à prendre soin de soi,

améliorer la qualité de vie, informer le patient et ses proches. Voici un aperçu des nouvelles initiatives et modifications intervenues en 2010. Sans oublier nos activités récurrentes, des programmes sur mesure qui tentent de répondre au mieux aux besoins des patients et de leurs proches.

Nouvelles initiatives et modifications intervenues en 2010

Faciliter l'accès aux soins

- **Un soutien émotionnel plus ciblé**

Le cancer peut bousculer la vie du malade et de ses proches. Une fois le diagnostic posé, le patient et son entourage sont bien souvent confrontés à de nombreuses questions et inquiétudes. Ces questions peuvent facilement être abordées lors d'une hospitalisation, grâce au soutien d'un psychologue. Toutefois, les difficultés liées à la maladie et aux traitements ne se limitent pas aux périodes d'hospitalisation. C'est pour répondre à ce besoin spécifique que la Fondation contre le Cancer a décidé d'intervenir et de réorienter son aide psychologique, en offrant aux patients et à leurs proches un accompagnement psychologique ponctuel avant ou dans les mois qui suivent les traitements. Le service 'En parler pour se sentir mieux' donne la possibilité de rencontrer un psychologue collaborant avec la Fondation contre le Cancer, au cours de neuf entretiens individuels répartis sur une période d'un an.

Témoignage



En quoi le soutien offert par la Fondation contre le Cancer en matière de soutien psychologique complète-t-il les initiatives hospitalières ?

C'est durant la période de l'après traitements que les patients et/ou leurs proches se retrouvent seuls, éloignés de l'hôpital. Dans la plupart des situations, ils ne souhaitent pas, ou plus, avoir de contact avec l'hôpital, car celui-ci est synonyme de moments désagréables, d'anxiété et de stress. La prise en charge offerte par la Fondation contre le Cancer offre un espace 'neutre et serein', ce que l'hôpital ne représente plus. Sans cette prise en charge, nombreux sont les patients qui développeraient une symptomatologie dépressive et des difficultés de communication qui rendraient la guérison encore plus complexe psychologiquement, et augmenteraient la difficulté d'adaptation aux traitements.

Sandrine Conradt, experte psychologue-psychothérapeute, Province de Liège

Par ailleurs, en 2010, la Fondation contre le Cancer a plus particulièrement soutenu le Centre Harvey Cushing, spécialisé dans l'accompagnement psychologique de personnes atteintes de tumeurs cérébrales. C'est dans ce contexte que deux hôpitaux en Flandre ont été choisis comme bénéficiaires d'un projet subsidié par la Fondation contre le Cancer, leur permettant un renfort psychologique par une personne spécifiquement formée à la problématique des tumeurs cérébrales par le Centre Harvey Cushing.

- **Des plafonds de revenus relevés pour l'accès à l'aide financière individuelle**

La Fondation contre le Cancer propose, sous certaines conditions, une aide financière ponctuelle aux patients en difficulté. Ce soutien financier ne couvre pas tous les frais médicaux restant à charge du patient, mais contribue à améliorer la qualité de vie de toute la famille. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire après que les patients aient sollicité tous les organismes susceptibles de leur apporter une aide financière. En 2010, la Fondation contre le Cancer a revu les conditions d'octroi. Tenant compte de la réalité socio-économique de notre pays, nous avons créé deux plafonds de revenus. L'un concerne des patients qui habitent seuls, dont le revenu net par mois ne peut excéder 1 500 euros. Le second plafond, plus élevé, s'applique aux familles et aux coha-

bitants domiciliés à la même adresse. Le revenu de la famille ou des cohabitants ne peut dépasser 2 500 euros nets par mois. Grâce à ce système, les ménages à 'double revenu' qui doivent faire face à des frais médicaux élevés peuvent également solliciter l'aide de la Fondation contre le Cancer.

- **Le soutien financier au projet 'Villa Rozerood'**

La Fondation contre le Cancer soutient financièrement la Villa Rozerood, située à la côte belge. Cette structure d'accueil est destinée aux enfants et aux jeunes nécessitant d'importants soins médicaux, ainsi qu'à leur entourage.

Aider à prendre soin de soi

- **Un réseau élargi de conseillères en beauté**



Notre réseau de conseillères en beauté permet la couverture de 95 % des hôpitaux qui proposent un programme oncologique.

Témoignage

Des services appréciés par les équipes soignantes !

Au sein du service d'oncologie, nous sommes ravis des ateliers de soins de beauté proposés aux patients. C'est grâce à la formation aux soins esthétiques de la Fondation contre le Cancer qu'une collègue de l'équipe peut désormais proposer d'agréables soins du visage et des massages des mains relaxants aux patients. Elle leur consacre du temps et leur prête une oreille attentive. Ils se sentent à l'aise et ont même, pour un moment, l'impression de ne plus être à l'hôpital.

L'Infokiosque de la Fondation contre le Cancer est également fort apprécié par nos patients. Pour nous, il symbolise un lieu de rencontre et permet de 'briser la glace'. Ce kiosque d'information a plus d'une fois été à la source d'une bonne discussion. Grâce à cela, nos patients se sentent moins seuls face à la maladie !

Veerle Breugelmans, infirmière coordinatrice de l'équipe oncologique à l'hôpital Sint-Franciscus de Heusden-Zolder.

Depuis une vingtaine d'années, la Fondation contre le Cancer insiste sur la nécessité de proposer des soins esthétiques dans les services de cancérologie. Grâce à la formation de conseillères en beauté, la Fondation contre le Cancer permet des soins du visage individuels, au chevet même des patients, dans les hôpitaux qui n'ont pas la possibilité d'engager une esthéticienne professionnelle. Le programme 'Paraître bien pour être mieux' remporte un succès grandissant. En 2010, afin de répondre à la demande croissante, trois nouvelles formations ont eu lieu en Flandre, et une à Bruxelles. Au total, la Fondation contre le Cancer a formé une cinquantaine de nouvelles conseillères, qui travaillent toutes bénévolement.

• Des activités physiques adaptées aux patients

Une activité physique régulière permet à de nombreux patients atteints d'un cancer de lutter efficacement contre la fatigue consécutive à la maladie et aux traitements. C'est pourquoi la Fondation contre le Cancer propose le programme d'activités RaViva, supervisé par un groupe d'experts. Les activités RaViva sont adaptées à l'état de santé des participants et sont encadrées par des moniteurs professionnels. L'activité a été remaniée en 2010,



Selon le professeur Marc Francaux, de l'Université catholique de Louvain, des activités physiques adaptées, comme celles proposées dans le programme RaViva, contribuent à renforcer la charpente osseuse et la masse musculaire. Elles améliorent les fonctions cardiaque et métabolique, et diminuent la sensation de fatigue.

avec l'introduction d'une carte de membre et, surtout, d'une fiche d'évaluation des progrès réalisés. De quoi permettre aux participants et à leurs moniteurs de mieux suivre les progrès accomplis, tant au niveau physique que psychologique.

• Action Coupe d'Eclat

Perdre ses cheveux à cause des traitements représente un aspect particulièrement visible et parfois traumatisant de la maladie. Le port d'une perruque peut aider les patients à surmonter cette difficulté, mais le coût des prothèses capillaires reste très élevé.

Voilà pourquoi la Fondation contre le Cancer s'est à nouveau associée à l'action Coupe d'Eclat de Pantene, permettant aux patients ayant de faibles ressources financières d'acheter une prothèse capillaire. Le temps de l'action, la Fondation contre le Cancer leur a offert la possibilité de recevoir un montant forfaitaire d'une valeur de 320 €, comblant la différence entre le prix moyen d'une perruque et le montant remboursé par la mutualité (dans le cadre de l'assurance obligatoire).

Cette seconde édition a connu un beau succès puisqu'elle a permis à près de 1 200 patients de s'offrir une perruque.

Information psycho-sociale des patients et de leurs proches

• De nouvelles collaborations avec des professionnels de la santé

2010 fut une année décisive pour l'élargissement de notre collaboration avec des écoles d'esthétique et des centres de formation professionnels, au nord comme au sud du pays. Ces partenariats nous permettent de développer notre réseau et de toucher plus de patients, grâce aux contacts et à la sensibilisation des professionnels de la beauté et du bien-être.

• Formation en oncodiététique

De nombreuses études soulignent l'importance du suivi nutritionnel des patients atteints de cancer. Dans la pratique, il semble toutefois que trop peu d'attention soit portée à ce domaine. C'est la raison pour laquelle la Fondation contre le Cancer a organisé, en 2010, une formation étalée sur trois jours et intitulée OncoDiet 2010. Elle était destinée aux diététiciens spécialisés en oncologie. L'objectif consistait à enrichir leurs connaissances, en mettant l'accent sur les nouvelles tendances et les développements les plus récents en matière d'oncodiététique.

• Un 'Coffret plein de réconfort'

Sous le haut patronage de la Princesse Mathilde de Belgique, la Fondation contre le Cancer et la Hogeschool-Universiteit Brussel (HU Brussel)



La Princesse Mathilde a reçu le premier exemplaire officiel du Coffret de réconfort. Elle a témoigné d'un vif intérêt pour la problématique des enfants confrontés au cancer dans leur environnement familial.

ont, en septembre 2010, présenté le 'Coffret plein de réconfort' à l'occasion du symposium 'Maman souffre d'un cancer... et maintenant?'. Ce coffret propose de nombreuses activités créatives permettant d'améliorer la communication entre enfants et parents touchés par le cancer. C'est un moyen pour toute la famille de se rapprocher, de se parler, d'écouter et de répondre aux besoins de chacun. Grâce aux coordinateurs régionaux de la Fondation contre le Cancer, plus de 500 coffrets ont été distribués gratuitement dans les hôpitaux disposant de services d'oncologie. Le 'Coffret plein de réconfort' est édité par les éditions CEGO.

• Journées d'information médico-sociale destinées au grand public

En octobre et novembre 2010, la Fondation contre le Cancer a organisé deux journées d'information grand public (la première en français, la seconde en néerlandais), axées sur les progrès récents face aux cancers du sein. Différents thèmes médicaux et de prévention ont été abordés par un large panel d'experts. L'accent a également été mis sur la problématique 'Vivre et parler du cancer du sein en dehors de l'hôpital'.

Des programmes sur mesure

Faciliter l'accès aux soins

• Accompagnement des patients vers les centres de soins

Les déplacements fréquents liés aux traitements posent un réel problème à bien des patients. Pour les aider, le réseau de volontaires de la Fondation contre le Cancer conduit et accompagne de nombreux malades vers les hôpitaux, et les assiste, si nécessaire, dans leurs démarches sur place. Ce service est disponible en Wallonie et à Bruxelles. Il a fêté son 20^e anniversaire en 2010. Découvrez plus d'informations à ce sujet en page 47.



Le Camp Tournesol : une semaine riche en activités !

Améliorer la qualité de vie

• Camp Tournesol

Cette année encore, la Fondation contre le Cancer a permis à une quarantaine d'enfants en traitement de vivre une semaine de détente en plein air. L'occasion de retrouver les joies de la vie qui contribuent à leur donner une nouvelle force morale, si importante pour la poursuite de leurs traitements. Ce séjour représente une véritable bouffée d'oxygène pour ces jeunes patients. Ils ont l'occasion de sortir du cadre hospitalier pour partager activités et expériences, tout en bénéficiant de leurs traitements et d'un suivi médical constant.



Loin de l'hôpital, place à la féerie et au cirque !

• Journée familiale

Pour la 17^e année consécutive, la Fondation contre le Cancer s'est associée avec l'asbl malinoise 'Nationale Kinderkankerday' pour offrir une journée de détente en famille à de jeunes patients atteints de cancer, dans le parc animalier de Planckendael. Une édition 2010 placée sous le thème de la féerie, parrainée par Franco Dragone, et animée par une série de jeunes artistes diplômés de l'École Supérieure des Arts du Cirque. De quoi ressouder des liens familiaux souvent mis à mal par la maladie.

Informier les patients et leurs proches

• Cancerphone – 0800 15 801

Activité importante de la Fondation contre le Cancer depuis 1983, le Cancerphone est une

**La Fondation contre le Cancer
à votre écoute.**



**Cancerphone
0800 15 801**

Fondation contre le Cancer ®

**Tous les jours ouvrables
de 9h à 13h, le lundi de 9h à 19h.**

ligne téléphonique gratuite et anonyme d'aide et d'information. Son équipe pluridisciplinaire, constituée de médecins, d'une psychologue et d'une infirmière, est à l'écoute de toute personne confrontée, de près ou de loin, au cancer.

En 2010, les professionnels du Cancerphone ont répondu à plus de 6 000 demandes.

• Yello

Cette initiative de la Fondation contre le Cancer compte une trentaine de volontaires qui accompagnent et distraient de jeunes patients (entre 15 et 25 ans) atteints d'un cancer pendant leurs hospitali-



Brochures d'informations relatives à la maladie, à l'alimentation ou encore au sevrage tabagique... Autant d'informations pour mieux comprendre et pour permettre un meilleur dialogue entre patients et prestataires de soins.

sations, dans quatre hôpitaux bruxellois : le Centre du Cancer des Cliniques universitaires Saint-Luc, le Centre Hospitalier Universitaire Saint-Pierre, l'Hôpital Erasme et l'Institut Jules Bordet.

• Infokiosques

Une des missions importantes de la Fondation contre le Cancer est de rendre accessible et de diffuser le plus largement possible un maximum d'informations sur les cancers, qu'elles soient d'ordre médical ou social. Grâce à des kiosques d'information en milieu hospitalier, la Fondation contre le Cancer partage son savoir. Plus de 95 % des hôpitaux spécialisés en oncologie possèdent une telle borne d'information.

En 2010, plus de 722 000 brochures d'information sur la maladie, certains traitements, l'alimentation ou encore le sevrage tabagique ont été mises à la disposition du public dans 139 services hospitaliers.

Consultez le site internet www.cancer.be pour plus d'informations sur ces services.

Prévenir et dépister pour donner le moins de chances possible au cancer



© iStockphoto / Dominik Pabis

En bref...

- Certains modes de vie (tabac, alcool, exposition excessive au soleil, surcharge pondérale, sédentarité, alimentation déséquilibrée, etc.) augmentent parfois très fortement le risque de développer certains cancers. D'où l'importance de la prévention.
- La Fondation contre le Cancer s'implique à tous les niveaux de la prévention des cancers. Elle mène diverses campagnes de sensibilisation, sur la base d'informations scientifiquement validées. Elle agit également auprès des pouvoirs publics.
- La Fondation contre le Cancer encourage les dépistages systématiques des cancers du sein, du col de l'utérus et du gros intestin.

Notre mode de vie influence fortement le risque de développer certains cancers. Environ la moitié d'entre eux pourraient théoriquement être évités grâce à l'adoption d'un mode de vie sain, supprimant ou limitant l'exposition aux facteurs de risque qui dépendent des comportements individuels : le tabagisme, l'abus d'alcool, la surcharge pondérale, l'exposition excessive au rayonnement solaire, ou le contact avec certaines substances chimiques. A ce niveau, la prévention est fondamentale. Cependant, personne n'est totalement à l'abri de la maladie : le hasard ou la fatalité, sans oublier certaines prédispositions génétiques, jouent également un rôle, parfois déterminant.

Des informations scientifiquement validées

L'information est l'une des priorités de la Fondation contre le Cancer. Une mission essentielle alors que le grand public entend tout et son contraire au sujet des cancers. Régulièrement assailli par d'innombrables conseils de prévention dans les journaux, magazines ou sur Internet, il éprouve parfois des difficultés à faire la part des choses entre des conseils clairs, scientifiquement validés, et un certain nombre de rumeurs farfelues. La Fondation contre le Cancer publie donc régulièrement, à destination d'un large public et sous la forme de conseils pratiques, des informations scientifiquement validées, pour la promotion d'un un mode de vie sain. Elle lève souvent

le voile sur certaines idées fausses, parfois tenaces.

La Fondation contre le Cancer rappelle par ailleurs l'intérêt du dépistage précoce, qui permet souvent un traitement moins agressif et peut augmenter fortement les chances de guérison.

La Fondation contre le Cancer travaille ainsi au développement d'outils simples et facilement accessibles. Elle agit également auprès des autorités afin d'obtenir une législation visant à favoriser la santé publique. Voici un aperçu des principales réalisations 2010.

PRÉVENTION

Lutte contre le tabagisme

Ennemi public n°1 : le tabagisme. Il s'agit de la première cause évitable de mortalité par cancer, ce qui incite la Fondation contre le Cancer à agir énergiquement en matière de prévention du tabac.

Service Tabacstop

Tabacstop est un service gratuit de la Fondation contre le Cancer, qui propose un soutien professionnel et personnalisé aux personnes souhai-

La prévention est fondamentale, même si personne n'est totalement à l'abri de la maladie.

tant se libérer du tabac. Tabacstop reçoit, depuis sa création en 2004, un soutien financier du Service public fédéral de la Santé Publique et, plus récemment, de l'INAMI (Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité). Voici les différentes aides proposées :

- **Une assistance téléphonique - 0800 111 00**

Tabacstop est une ligne téléphonique gratuite et anonyme d'aide et d'information pour toutes les personnes qui souhaitent des informations sur le tabac et le sevrage (dépendance, aide au sevrage, suivi après l'arrêt, etc.). Cette assistance téléphonique est gérée par des professionnels, principalement psychologues et médecins, formés à la tabacologie.

- **Un contact par courrier électronique - contact@tabacstop.be**

Par l'intermédiaire de ce service, des tabacologues prennent le temps de répondre aux questions qui leur parviennent par e-mail, et fournissent conseils et soutien adaptés à chaque situation.

- **Un service d'accompagnement intensif par téléphone : le Coach personnel**

Le Coach personnel permet aux appelants de bénéficier d'une série de huit entretiens téléphoniques avec des conseillers tabacologues. Les fumeurs sont alors directement contactés par les tabacologues, à des moments qui auront été préalablement convenus.



- **Un programme d'aide au sevrage tabagique sur Internet : le Coach Tabacstop**

Accessible 24 heures sur 24, via le site www.tabacstop.be, le Coach Tabacstop s'adresse aux fumeurs qui désirent gérer leur arrêt tabagique à leur rythme, ne souhaitent pas un entretien face à face ou téléphonique, mais préfèrent communiquer via Internet. Après s'être inscrit, le fumeur reçoit quotidiennement des conseils personnalisés par e-mail. Il a également la possibilité de compléter un journal en ligne, de réaliser des tests, ou encore de partager son expérience sur un forum.

- **Une aide financière aux plus démunis**

L'argent ne doit pas être un frein à l'arrêt tabagique. Malheureusement, c'est bien souvent le cas, notamment en ce qui concerne l'achat de produits d'aide à l'arrêt, tels que les substituts nicotiques. Tabacstop a donc mis en place un projet pilote d'aide financière destiné aux personnes à faibles revenus. Si le demandeur répond aux critères, il peut bénéficier du remboursement intégral de ses substituts nicotiques durant les six premières semaines de son traitement.

Les médecins généralistes et le sevrage tabagique

Le rôle des médecins de famille dans l'accompagnement au sevrage tabagique est important. Il est clairement établi que le conseil d'un médecin est une stratégie efficace pour encourager les fumeurs à se libérer du tabac. Une enquête réalisée à la demande de la Fondation contre le Cancer, auprès de 1 343 fumeurs, indique pourtant que les médecins généralistes pourraient davantage inciter leurs patients à ne plus fumer. L'étude révèle ainsi que seuls 30 % des fumeurs interviewés ont spontanément

Le tabac est la première cause évitable de mortalité.

été interpellés par leur médecin sur l'opportunité d'un arrêt du tabac. De son côté, le service Tabacstop constate que seuls 4 % des appels font suite à la suggestion d'un médecin traitant.

Autant d'éléments qui ont incité la Fondation contre le Cancer à mener une campagne de sensibilisation dans la presse médicale et sur Internet, incitant notamment les médecins à informer leurs patients des services offerts par Tabacstop.

L'Horeca sans tabac

Grâce au soutien financier du Service public fédéral Santé publique, la Fondation contre le Cancer a réalisé, via IPSOS, une nouvelle enquête afin d'évaluer le soutien accordé par la population à l'interdiction de fumer dans l'Horeca.

L'étude révèle que l'interdiction de fumer dans les restaurants et les cafés bénéficie d'un soutien croissant au sein du grand public. 89 % des personnes interrogées sont favorables à l'interdiction de fumer en vigueur dans les restaurants, et 65 % souhaitent que cette mesure s'applique également aux cafés.

Les exploitants Horeca se sont, quant à eux, montrés très partagés à la perspective d'une interdiction totale de fumer.

La Fondation contre le Cancer plaide pour une interdiction totale dans l'horeca et regrette le manque de clarté de la législation en vigueur.



Quels types de collaboration unissent la Fondation contre le Cancer et les pouvoirs publics dans le cadre de la prévention du tabagisme ?

Le Service public fédéral Santé publique est, entre autres, responsable des aspects fédéraux de lutte contre le tabagisme.

C'est dans ce contexte qu'il collabore régulièrement avec la Fondation contre le Cancer, qui contribue activement aux efforts visant à réduire la consommation tabagique en Belgique. Le service Tabacstop de la Fondation contre le Cancer est financé par le Fonds fédéral de lutte contre les assuétudes. Tabacstop est toutefois organisé et géré par la Fondation elle-même. Ce service est un des piliers de l'aide au sevrage tabagique en Belgique. Grâce à un nouvel arrêté ministériel, ses coordonnées figurent, depuis le 1er janvier 2011, sur tous les paquets de cigarettes.

Le SPF encourage de nombreux autres projets financés par le 'fonds assuétudes' à collaborer avec Tabacstop et à promouvoir son utilisation. La Fondation contre le Cancer est également un partenaire important au niveau de la collecte de données fondamentales, nécessaires à la compréhension de l'impact des mesures mises en place par le pouvoir fédéral. Ainsi, la Fondation contre le Cancer publie annuellement une enquête de prévalence tabagique (financée dans le cadre du fonds assuétudes), mais aussi, régulièrement, d'autres enquêtes, telles que celles relatives à la satisfaction du public et des exploitants vis-à-vis des mesures d'interdiction du tabagisme dans les établissements Horeca.

Mathieu Capouet, expert tabac et alcool auprès du SPF Santé publique

Promotion du diagnostic précoce : 10 signaux d'alarme du cancer



Le bureau de sondage TNS-Dimarsco a effectué une enquête nationale, à la demande de la Fondation contre le Cancer, dont l'objectif était d'identifier les principaux signaux d'alarme du cancer connus par la population belge. Les résultats sont sans appel : le Belge connaît très mal ces signes. Savoir reconnaître ces signaux permet pour-

tant de diagnostiquer plus rapidement un éventuel cancer, ce qui peut augmenter les chances de guérison.

C'est ce qui a incité la Fondation contre le Cancer à lancer, le 4 février 2010, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, la campagne

'Ecoutez ce que dit votre corps – 10 signaux d'alarme du cancer'.

Afin de soutenir la campagne, la Fondation contre le Cancer a édité une brochure d'information et a créé le site internet www.signauxdalarme.be.

Prévention des dangers du soleil : Campagne '1 2 3... soleil !'

Le soleil est bénéfique pour la santé. Il est même indispensable. Mais il ne faut certainement pas en abuser. Une recommandation particulièrement importante pour les enfants, dont la peau est extrêmement fragile. Des études indiquent que des coups de soleil fréquents pendant l'enfance augmentent le risque de développer un mélanome (forme la plus agressive de cancer de la peau) à l'âge adulte. Voilà pourquoi il est essentiel de bien protéger les enfants contre les effets néfastes du soleil.

D'où la campagne '1,2,3... soleil !', imaginée par la Fondation contre le Cancer. Au travers de

conseils pratiques, son objectif est d'attirer l'attention des parents, des enseignants et des éducateurs sur la vulnérabilité des enfants face aux brûlures du soleil.



Des partenaires multiples

Les écoles maternelles et primaires ont été invitées à collaborer activement à cette initiative.

'1, 2, 3... soleil !' a également reçu le soutien de l'ONE, de Kind & Gezin, des Provinces et du Centre Local de Promotion à la Santé de Bruxelles.

Prévention dans les écoles

En 2010, dans le cadre de la Journée européenne contre l'obésité, nous avons réalisé une nouvelle brochure pour les jeunes intitulée 'Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets'. Cette nouvelle publication, qui insiste sur l'importance d'une

alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante, a été distribuée dans les écoles ainsi qu'aux spécialistes de la nutrition.

Des initiatives d'information permanente

Sensibiliser le grand public est la première étape en matière de prévention. C'est pourquoi la Fondation contre le Cancer diffuse régulièrement des informations sur les conséquences positives ou négatives du mode de vie et donc sur les principaux facteurs de risque du cancer. Elle utilise pour cela plusieurs canaux de communication : le magazine trimestriel Cancerinfo, les courriers électroniques envoyés à plus de 600 communes, le site internet www.cancer.be et les brochures 'grand public', notamment diffusées via les hôpitaux et les partenaires locaux. Dans ce contexte, la Fondation contre le Cancer se tient informée de tous les aspects en lien avec la promotion de la santé, tant au niveau de la littérature scientifique qu'en ce qui concerne les décisions politiques ou le travail de terrain.

DÉPISTAGE

Dépister, c'est rechercher, par des examens appropriés, chez des personnes apparemment en bonne santé (mais ayant un risque statistique important de développer un cancer), la présence éventuelle d'une maladie avant même qu'elle ne commence à causer des symptômes.

Le dépistage : une nécessité

Le dépistage permet d'éviter certains cancers grâce au traitement de lésions non encore cancéreuses, mais susceptibles de le devenir. Prenons l'exemple des cancers du col de l'utérus : le dépistage permet de traiter des lésions précancéreuses qui, sans intervention, risqueraient de se transformer en cancer. C'est également le cas du dépistage des cancers du gros intestin, qui permet de détecter des polypes, tumeurs bénignes au départ, mais qui ont tendance à se cancériser à plus long terme.

Le dépistage peut également, grâce à un traitement précoce, augmenter les chances de guérison face à certains cancers débutants.

Le dépistage permet d'éviter certains cancers.

La Fondation contre le Cancer soutient ce programme par la diffusion d'informations sur l'utilité et l'importance du Mammotest. Elle a été choisie par la Commission communautaire commune de

Dépistage individuel et de masse

On distingue le dépistage individuel, demandé par un médecin en fonction de facteurs de risque personnels (tabac, alcool, prédisposition génétique, exposition professionnelle, etc.) et le dépistage de masse, systématique. Ce dernier concerne des groupes ciblés au sein de la population. Il relève d'une politique de santé publique (on parle alors de 'campagne de dépistage') et répond à des critères bien déterminés.

la Région de Bruxelles-Capitale pour participer à l'élaboration d'un plan stratégique d'information et de sensibilisation concernant le dépistage de ces cancers. La Fondation contre le Cancer apporte également son soutien au centre bruxellois de coordination du dépistage des cancers du sein (Brumammo), qui gère ce programme en région bruxelloise.

Trois types de cancers candidats au dépistage systématique

La Fondation contre le Cancer souscrit aux recommandations scientifiques internationales en matière de dépistage. Actuellement, seuls trois types de cancers font l'objet d'une recommandation de dépistage systématique, à savoir les cancers du sein, du col de l'utérus et du gros intestin.

Cancers du sein

Depuis 2001, notre pays bénéficie d'un dépistage gratuit des cancers du sein. Ce programme propose, tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 69 ans, un examen radiographique appelé Mammotest ou 'mammographie de dépistage'. Le Mammotest est actuellement le dépistage de référence des cancers du sein. Il augmente les chances de guérison grâce à un traitement précoce. Il répond à des impératifs scientifiques, éthiques et économiques. Les femmes concernées ont accès au Mammotest sur prescription, ou sur la base d'une lettre d'invitation à prendre rendez-vous dans une unité de mammographie agréée par le programme.



Le Mammotest est soumis à un strict contrôle de qualité et est entièrement gratuit lorsqu'il est pratiqué dans les centres agréés.

- **Des taux de participation trop faibles**

Le taux de participation au dépistage par Mammotest devrait idéalement atteindre 75 % pour que l'on puisse parler de programme efficace en termes de santé publique. Toutefois, que ce soit à Bruxelles et en Wallonie, ou même en Flandre, ce pourcentage n'est pas atteint. C'est ce qui a poussé la Fondation contre le Cancer, dans le cadre d'une collaboration avec l'AIM (Agence Intermutualiste), Brumammo et les Communautés flamande et française, à mettre sur pied une étude pour définir le profil des femmes qui ne participent pas au dépistage organisé. L'objectif est de mener des actions spécifiques pour convaincre ces femmes d'y prendre part. Les résultats de cette étude seront communiqués dans le courant de l'année 2011.

Cancers du col de l'utérus

En Belgique, il n'existe, à l'heure actuelle, aucun programme de dépistage organisé des cancers du col de l'utérus. Or, dans les pays où un dépistage systématique a été mis en place, et lorsque la couverture atteint au moins 80 % de la population féminine, la réduction du nombre de cancers invasifs est importante.

Voilà pourquoi, en 2010, la Fondation contre le Cancer a plusieurs fois plaidé en faveur d'un dépistage systématique de ces cancers pour atteindre l'ensemble des femmes concernées. Elle diffuse régulièrement des informations à ce propos. Les experts européens recommandent un dépistage organisé tous les trois ans, pour toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans. Le frottis du col est la méthode de référence.

Cancers du gros intestin

A Bruxelles et en Wallonie, le dépistage systématique des cancers du gros intestin est une réalité depuis mars 2009. Un consensus a été établi entre médecins généralistes et gastroentérologues pour réaliser ce dépistage par la recherche de sang occulte (invisible à l'œil nu) dans les selles. Ce dépistage est destiné aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans, asymptomatiques et sans facteurs de risque particuliers.

En Flandre, le dépistage systématique de ces cancers n'est pas encore d'application. Un projet pilote a débuté en 2009 dans plusieurs communes et s'est clôturé en 2010. Les résultats seront communiqués dans le courant de l'année 2011.

Depuis 2009, la Fondation contre le Cancer fait également partie des membres permanents des groupes de travail du gouvernement flamand dédiés au dépistage des cancers du gros intestin et du sein. Ces groupes de travail, composés d'experts, sont chargés de conseiller les autorités en ce qui concerne les programmes de dépistage.

Une présence sur le terrain et des activités de proximité



© Stockphoto / yurok

37

En bref...

- Sur le plan local, la Fondation contre le Cancer fonctionne avec un réseau de coordinateurs régionaux. Une telle organisation lui permet de répondre à des besoins spécifiques, compte tenu de la région dans laquelle vivent les personnes.
- La tâche des coordinateurs régionaux est de promouvoir les services de la Fondation contre le Cancer dans les différentes régions du pays.

Un fonctionnement qui tient compte des spécificités régionales

En Belgique, les patients atteints de cancer peuvent bénéficier de traitements performants dans un grand nombre d'hôpitaux répartis dans tout le pays. Mais qu'en est-il de l'accès à d'autres types de soutien ? « Y a-t-il un psychologue dans ma région ? Où m'adresser pour une aide financière ou des soins proposés à domicile ? ». Les patients sont alors dirigés vers des acteurs locaux.

Sur le plan local, c'est précisément pour obtenir ce type de renseignements que la Fondation contre le Cancer peut venir en aide aux patients et à leurs proches. Son réseau de coordinateurs régionaux met à la disposition du public des informations sur les activités et les aides disponibles dans leur région.

Par ailleurs, les coordinateurs régionaux organisent, sur le plan local, les nombreuses activités développées par la Fondation contre le Cancer. Leur travail sur le terrain leur permet aussi de constater les manques éventuels. Cette information est alors relayée afin que de nouvelles initiatives soient développées là où cela s'avère nécessaire.

De véritables personnes ressources

Les coordinateurs régionaux sont en outre des interlocuteurs privilégiés pour les organisations et les associations qui souhaitent organiser des séances d'information pour leurs membres ou leur personnel : « Qu'est-ce que le cancer et comment le prévenir ? Quels sont les différents traitements disponibles et leurs effets secondaires ? ». Face à toutes ces thématiques, les coordinateurs régionaux peuvent conseiller un orateur.

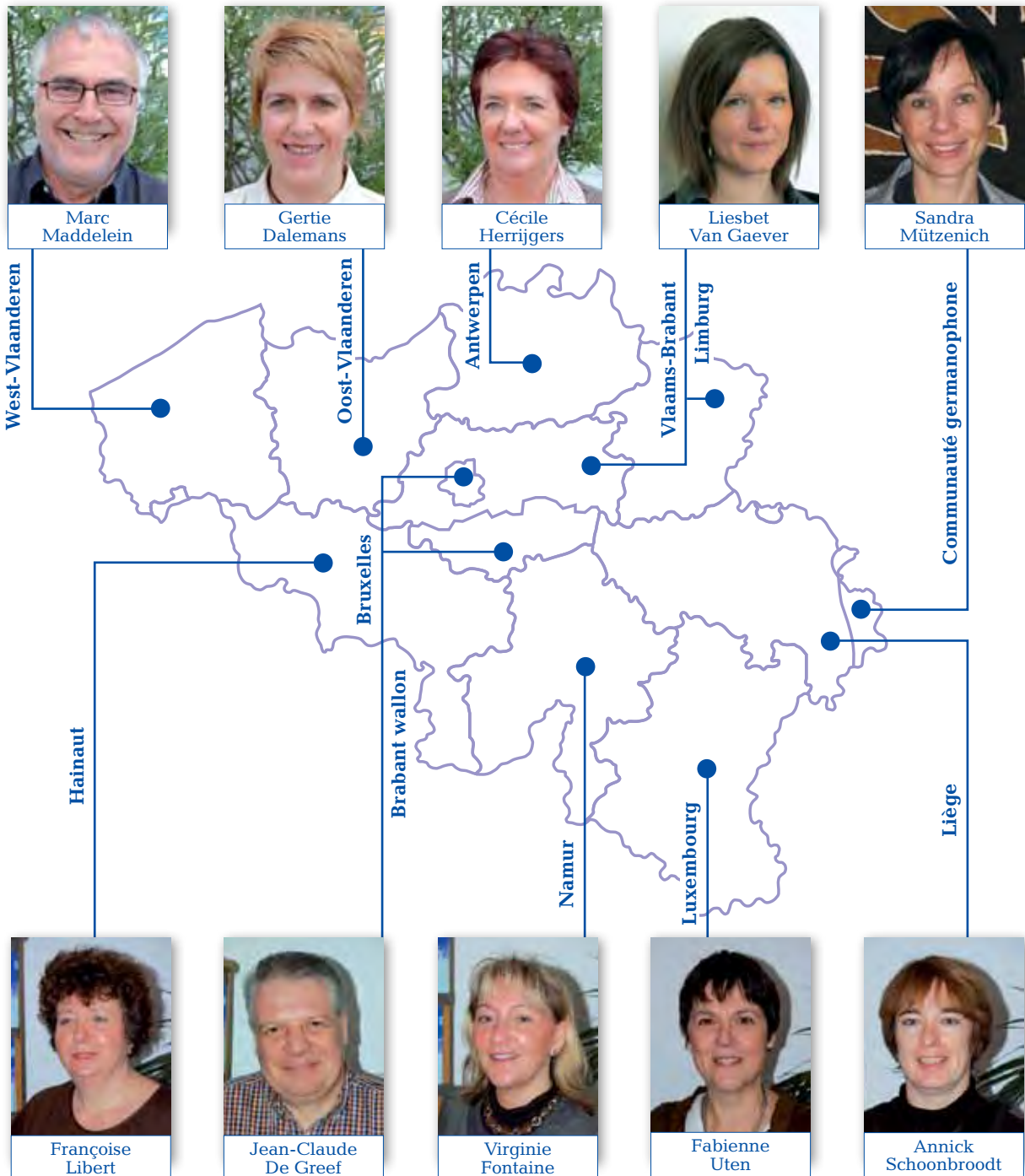
Des initiatives se développent partout en Belgique afin de rassembler des fonds au profit des actions de la Fondation contre le Cancer. Les coordinateurs régionaux peuvent fournir aux initiateurs de ces actions les renseignements nécessaires à l'organisation de l'événement. Ils peuvent également être présents le jour même, par exemple pour tenir un stand d'information.

Chaque coordinateur régional agit donc comme un 'ambassadeur' de la Fondation contre le Cancer dans sa région.

Le réseau des coordinateurs régionaux

En janvier 2010, une nouvelle collaboration régionale s'est instaurée en Communauté germanophone. La Fondation contre Cancer a donc renforcé son équipe de coordinateurs régionaux par l'engagement de Madame Sandra Mützenich,

qui est joignable au 'Sankt Nikolaus Hospital'. Une telle collaboration permet à la Fondation contre le Cancer d'être également active 'sur le terrain' en région germanophone.



Quelques exemples d'activités régionales

La gourmandise contre les cancers



Durant les mois de septembre et d'octobre 2010, les étudiants de 15 écoles de boulangerie de Flandre et de Wallonie ont mis tout leur savoir-faire au profit de la Fondation contre le Cancer. Ces apprentis boulangers ont en effet confectionné plus de 500 réalisations en massepain et autres gourmandises, qu'ils ont ensuite vendues au profit des actions de la Fondation contre le Cancer lors du Belgian Bakery Event (Salon professionnel du secteur de la boulangerie) et du Salon de l'alimentation. Un formidable élan de générosité qui leur a permis de remettre un chèque de 7 000 euros à la Fondation contre le Cancer.

Formation de professionnels



Depuis 2002, le Ministère des Affaires sociales et de la Santé de la Région wallonne a mandaté officiellement les plates-formes de soins palliatifs

pour l'organisation de formations des professionnels de la santé. C'est dans ce contexte qu'une collaboration s'est développée entre la Fondation contre le Cancer et les trois plates-formes de concertation en soins palliatifs de la Province du Hainaut. La Fondation contre le Cancer a participé à la formation de base destinée aux aides familiales. Elle a animé cinq demi-journées sur le thème de la pratique de terrain, un module de Soins et Conseils en beauté, ainsi qu'un module 'Diététique'.

Madame, c'est quoi le cancer ?



En mars 2010, 7 étudiants en première année de sciences commerciales à la Hogeschool-Universiteit Brussel (HUB) ont organisé une après-midi jeux et activités manuelles dans la section pédiatrique de l'hôpital Onze-Lieve-Vrouw, à Alost. Cette journée était couplée à une après-midi de sensibilisation auprès des élèves de 6^e primaire du collège Sint-Jozef d'Alost. A cette occasion, les enfants étaient encouragés à réunir des jouets ou des livres pour les enfants hospitalisés, ainsi qu'à réaliser des cartes de vœux à leur intention. La Fondation contre le Cancer a été sollicitée afin d'expliquer aux élèves des 3 classes de 6^e ce que signifie une maladie de longue durée telle que le cancer.

Un positionnement international fort et efficace

40



En bref...

- Les collaborations internationales permettent le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel.
- La Fondation contre le Cancer est un acteur majeur de la lutte contre le cancer sur le plan international.
- La Fondation contre le Cancer sert de modèle à l'étranger, dans de nombreux domaines.

La lutte contre le cancer est une priorité de santé publique pour de nombreux pays, en Europe et dans le monde. La Belgique en est un allié incontournable, et la Fondation contre le Cancer un acteur majeur.

Sur le plan international, la Fondation contre le Cancer participe activement à différents réseaux de lutte contre la maladie, et collabore à la mise en œuvre d'actions et de priorités communes. Une ouverture sur le monde qui permet à notre Fondation le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel. Les collaborations internationales évitent par ailleurs de mener des actions dispersées et de faire 'double emploi'.

Si la Fondation contre le Cancer est à l'écoute de ses homologues étrangers et inscrit ses actions dans la lignée des ligues internationales, elle sert aussi de modèle à l'étranger, dans de nombreux

domaines. Depuis peu, la Belgique est ainsi le premier pays de l'Union européenne à rendre obligatoire, sur tous les paquets de cigarettes, les services de notre service assistance pour aider les fumeurs à se libérer du tabac (Tabacstop : lire en page 31). Une mesure obtenue grâce à un important travail de lobbying mené par nos experts. Un grand pas quand on sait que la priorité n°1 en prévention du cancer est la lutte contre le tabac.

Voici un aperçu des actions 2010 menées par la Fondation contre le Cancer sur la scène internationale.

Actions menées sur le plan européen

Au niveau européen, l'**Association of European Cancer Leagues (ECL)** a été créée il y a trente ans. L'ECL est une fédération de ligues nationales et régionales contre le cancer. Elle est constituée de 23 membres européens, dont la Fondation contre le Cancer.

De nombreuses préoccupations en matière de prévention et d'accompagnement des personnes touchées par la maladie sont communes aux pays de l'Union européenne. C'est pourquoi la Fondation contre le Cancer participe régulièrement aux groupes de travail de l'ECL. En 2010, dans le cadre d'un groupe 'Accompagnement des patients', l'accent principal a été mis sur la problématique de la sortie de l'hôpital et du retour à la vie sociale. Cinq thèmes de réflexion et d'actions au niveau européen ont pu être dégagés : le screening psychosocial, les soins palliatifs, la réhabilitation, l'accès aux crédits et aux assurances, ainsi que l'emploi.

En mai 2010, le **Centre international de Recherche sur le Cancer** (CIRC) a invité une vingtaine d'experts en France, à Lyon, afin de rédiger un manuel concernant la taxation des produits du tabac. Luk Joossens, expert tabac à la Fondation contre le Cancer, en est l'un des auteurs.

Depuis plusieurs années, la Fondation contre le Cancer est aussi membre de l'ENQ, le **réseau européen des assistances téléphoniques pour aider les fumeurs à se libérer du tabac**. Les différentes lignes d'assistance téléphoniques européennes peuvent, au sein de cette plate-forme, échanger leur expérience. C'est dans ce contexte que les collaborateurs du service Tabacstop se sont rendus à Paris et à Bern pour y rencontrer leurs homologues européens. Ce fut l'occasion de tirer des enseignements d'actions menées par d'autres membres.

Enfin, en 2010, la Fondation contre le Cancer a, en collaboration avec la Vlaamse Liga tegen Kanker, l'ECL et la parlementaire européenne belge Frieda Brepoels, organisé un Lunch-débat au Parlement européen. L'objectif était que des solutions soient trouvées concernant la production et la mise à disposition des médicaments 'orphelins' pour le traitement des cancers rares.

Les médicaments orphelins sont spécifiquement destinés au traitement de maladies rares. Le développement de ce type de médicaments pose de nombreux problèmes, en raison de leur intérêt commercial limité et de difficultés pour mener à bien les études cliniques les concernant. De plus, leur mise à disposition n'est pas toujours aussi rapide que pour les autres médicaments.

Outre la mise en évidence des problèmes rencontrés dans le cadre des médicaments orphelins, cette réunion a permis de proposer un plan d'action au niveau européen.

Actions menées au niveau mondial

La Fondation contre le Cancer est membre de l'**Union Internationale contre le Cancer** (UICC) ; ce qui nous permet de participer à la définition et à la mise en œuvre d'actions et de priorités communes. L'UICC est la seule organisation de lutte contre le cancer au niveau mondial et qui couvre tous les aspects de contrôle de la maladie.

Depuis deux ans, la Fondation contre le cancer fait par ailleurs partie du **Groupe de Service International d'Information sur le Cancer**. Ce réseau, réunissant plus de 50 organisations à travers le monde, a pour mission de fournir des informations de qualité aux patients et à leurs proches, au grand public ainsi qu'aux professionnels. En 2010, nous avons notamment contribué à une réflexion sur une meilleure qualité de l'accompagnement du patient.

Des objectifs réalisés grâce à une équipe engagée et compétente

42



© iStockphoto / Jacob Wackerhausen

En bref...

- Des compétences diverses et complémentaires.
- Un engagement quotidien.
- La même détermination : rendre possible un maximum de progrès contre le cancer.
- Une efficacité qui fait de la Fondation un acteur majeur de la lutte contre les cancers en Belgique.

Une ambition commune

La Fondation contre le Cancer, c'est avant tout une équipe pluridisciplinaire composée de managers, d'experts, de collaborateurs et de volontaires. Des hommes et des femmes qui travaillent de concert, animés d'une seule ambition : rendre possible un maximum de progrès contre les cancers.

Une seule
ambition : rendre
possible un
maximum de
progrès contre
les cancers !

expertise, de ses spécificités et de son réseau.

Elle est administrée par un **Conseil d'administration** pluraliste, indépendant et bénévole. Son rôle est d'élaborer la stratégie de la Fondation contre le Cancer et de décider des grandes orientations de son application. Il soutient et oriente l'équipe

Une équipe complémentaire

Sur le plan humain, la Fondation contre le Cancer peut compter sur l'engagement de personnes dont les compétences sont diverses et complémentaires. Chacun agit en fonction de son expérience, de son

de direction. Son fonctionnement collégial est un atout majeur. Toutes les décisions y sont donc prises sur la base d'une volonté commune, et guidées par les expertises de l'ensemble des membres qui le composent. La variété et la complémentarité de ses membres, issus du monde

scientifique et de la société civile, permettent au Conseil d'administration de prendre des décisions éclairées et réfléchies dans un grand nombre de domaines. Retrouvez les membres du Conseil d'administration en pages 43 et 44.

La Fondation contre le Cancer bénéficie également de l'expertise de deux **Conseils scientifiques** pour la sélection et l'évaluation des crédits de recherche accordés tous les deux ans aux chercheurs des universités belges. Les membres de ces conseils scientifiques sont tous des experts renommés, de réputation nationale et internationale.

Les mandats des administrateurs et des membres des Conseils scientifiques sont exercés à titre entièrement gracieux.

La gestion courante de la Fondation contre le Cancer est assurée par une **équipe de direction** composée de quatre personnes. Un team aux compétences complémentaires, qui possède de nombreuses expériences en matière de gestion ainsi que dans les domaines scientifique et financier.

La Fondation contre le Cancer peut également compter sur des **collaborateurs compétents**, entièrement dévoués à la cause qui les occupe. Engagés et enthousiastes, ils participent à la réalisation des objectifs et à la concrétisation des actions. Découvrez-les en page 44.

La Fondation contre le Cancer bénéficie aussi de la collaboration de **conseillers indépendants**, principalement pour assurer les services proposés dans le cadre du Cancerphone, de l'aide psychologique et de Tabacstop.

Enfin, notre fondation d'utilité publique reçoit le soutien de nombreux **volontaires** dont l'implication est essentielle. Nous tenons à souligner leur formidable engagement, et à les remercier du fond du cœur pour le temps qu'ils accordent à la réalisation et à la poursuite de nos objectifs. Découvrez un aperçu de leur soutien en pages 46 et 47.

Organes de gestion, Conseils scientifiques et collaborateurs

• Les organes de gestion

• CONSEIL D'ADMINISTRATION

Professeur Michel Symann, Président
Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain

Professeur Marc Mareel, Président
Professeur émérite à l'Universiteit Gent

Monsieur Jacques Deneef, Vice-président
Administrateur de société (secteur de la communication)

Monsieur Pierre Konings, Vice-président
Administrateur de société (secteur bancaire)

Monsieur Léon Dierckx, Trésorier
Ancien membre de comité de direction de banque

Maître Philippe De Page, Secrétaire
Avocat au barreau de Bruxelles, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Baron Andreas De Leenheer
Recteur honoraire de l'Universiteit Gent

Docteur Eddy Maes
Chirurgien ophtalmologue, ancien président de CPAS

Baron André Oosterlinck
Recteur honoraire de la Katholieke Universiteit Leuven

Baronne Martine Piccart
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, chef du Service de Médecine à l'Institut Jules Bordet & Laboratoire d'Investigation Clinique et d'Oncologie Expérimentale

Madame Lieve Stappers
Administrateur délégué de l'Association HW Consulting



Une équipe unie et enthousiaste

Maître Jean-François Taymans

Notaire honoraire, Professeur à l'Université catholique de Louvain.

Baron Tony Vandeputte

Administrateur délégué honoraire de la Fédération des Entreprises de Belgique, Secrétaire général de l'ICC Belgique

Docteur Michel Vanhalewyn

Médecin généraliste

• **COMITÉ DE DIRECTION**



Monsieur Luc Van Haute

Directeur général



Docteur Didier Vander Steichel

Directeur médical et scientifique

Monsieur Roland Carette

Directeur financier et administratif

Madame Nathalie Hubaille

Directeur des opérations

- *Les Conseils scientifiques*

- **Conseil scientifique « Recherche fondamentale » (au 31 décembre 2010)**

Professeur François Sigaux, Président

I.U.H. - Hôpital Saint-Louis, France

Professeur Marc Bracke

Universiteit Gent

Professeur Peter Carmeliet

Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Jean-Jacques Cassiman

Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Olivier Feron

Université catholique de Louvain

Professeur Agnès Noel

Université de Liège

Professeur Jacques Piette

Université de Liège

Professeur Kris Thielemans

Vrije Universiteit Brussel

Professeur Benoît Van den Eynde

Université catholique de Louvain

Professeur Frans Van Roy

Universiteit Gent

Professeur Viggo Van Tendeloo

Universiteit Antwerpen

Professeur Gilbert Vassart

Université Libre de Bruxelles

- **Conseil scientifique « Recherche clinique et translationnelle » (au 31 décembre 2010)**

Professeur Thierry Philip, Président

Centre Léon Bérard, France

Professeur Ahmad Awada

Institut Jules Bordet, Université Libre de Bruxelles

Professeur Yves Beguin

Université de Liège

Professeur Zwi Berneman

Universiteit Antwerpen

Monsieur Marc Buyse

International Institute for Drug Development, Bruxelles

Professeur Jacques De Grève

Vrije Universiteit Brussel

Professeur Wilfried De Neve

Universiteit Gent

Professeur Elisabeth de Vries

Universitair Medisch Centrum Groningen, Pays-Bas

Professeur Ivo De Wever

Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Vincent Grégoire

Université catholique de Louvain

Professeur Geneviève Laureys

Universiteit Gent

Professeur Jean-Pascal Machiels

Université catholique de Louvain

Professeur Eric Van Cutsem

Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Thierry Velu

Université Libre de Bruxelles

- *Les collaborateurs*

- **Collaborateurs du Siège central (voir photo en page 44)**

Le soutien fidèle de volontaires efficaces

46



En bref...

- Près de 500 volontaires contribuent à la réalisation des actions de la Fondation contre le Cancer.
- Certains services fonctionnent exclusivement grâce à leur engagement !
- Une caractéristique commune : l'humanité dont ils font preuve lors de leurs missions.

La Fondation contre le Cancer bénéficie d'une richesse humaine inestimable grâce au soutien de près de 500 volontaires qui contribuent à la réalisation de ses missions au quotidien. Des hommes et des femmes qui, par leur disponibilité, leur écoute et leur investissement, participent activement à la lutte contre le cancer.

Un engagement concret

Pensionnés, actifs ou en attente d'un emploi, ils soutiennent la Fondation contre le Cancer dans de nombreux domaines, en fonction des besoins des patients et du personnel soignant, mais aussi de leur expérience, de leur disponibilité et de leurs envies.

Merci à tous nos
volontaires : leur
soutien nous est
indispensable !

Des missions riches et variées

Nos volontaires sont indispensables : certains services fonctionnent exclusivement grâce à eux. Les volontaires nous apportent plus particulièrement leur soutien dans les domaines de l'accompagnement des patients vers

les hôpitaux, des soins de beauté, des activités pour les jeunes, des activités régionales, ainsi que dans les tâches administratives.

Ils ont également un rôle clé dans la transmission de l'information sur les services offerts par la Fondation contre le Cancer. Tandis que certains animent des stands, d'autres alimentent les infokiosques (lire en page 29).



20 ans de volontariat au service des patients !

Il y a 20 ans débutait, en région liégeoise, un service qui assurait le transport des patients vers les centres de soins, leur permettant ainsi de suivre leurs traitements de chimiothérapie ou de radiothérapie. Toujours d'actualité aujourd'hui, en Wallonie et à Bruxelles, le service 'Accompagnement des patients' dispose de la plus importante équipe de volontaires de la Fondation contre le Cancer (plus de 250 !). Une initiative qui est loin de se limiter au 'simple' transport, mais

qui englobe soutien et écoute. Les volontaires prennent véritablement soin des personnes qu'ils véhiculent en les aidant, si nécessaire, dans leurs démarches à l'hôpital. Les maîtres mots sont empathie, discrétion, convivialité, patience et prudence ! Ils savent combien une parole, un sourire, voire un silence, peuvent faire beaucoup.

Merci à eux !

Finalement, certains groupes de volontaires organisent diverses actions de récolte de fonds.

Merci !

Plus que jamais, nous tenons à remercier tous nos volontaires pour leur contribution aux activités de la Fondation contre le Cancer, et pour l'humanité dont ils font preuve lors de leurs missions.

Donateurs :

une générosité indéfectible

48

© Shutterstock / Cosmin Nahaicuc



En bref...

- C'est grâce à la générosité du public que la Fondation contre le Cancer est en mesure de financer ses activités.
- Les donateurs de la Fondation contre le Cancer savent combien la lutte contre la maladie exige des efforts et des moyens considérables sur le long terme : leur générosité ne se dément pas... au contraire !

C'est grâce à la générosité du public que la Fondation contre le Cancer est un acteur majeur de la lutte contre les cancers en Belgique. Ces moyens financiers sont précieux, car ils permettent à la Fondation contre le Cancer de mener une action efficace en toute indépendance.

A tous ceux
qui nous
soutiennent :
merci pour votre
engagement et
votre fidélité !

lutte contre le cancer, et les encouragent à maintenir le soutien qu'ils veulent bien nous accorder. Nous envoyons également notre magazine trimestriel Cancerinfo à toutes les personnes qui ont soutenu la Fondation contre le Cancer au cours des deux dernières années.

Les dons

La Fondation contre le Cancer fait régulièrement appel à la générosité du public, principalement par l'envoi de courriers personnalisés. Ces courriers, envoyés plusieurs fois par an, nous permettent d'informer nos sympathisants des actions que nous menons et des actualités qui rythment la

Pour l'année 2010, les dons ont représenté 43 % des recettes de la Fondation contre le Cancer.

Les actions entreprises par la Fondation contre le Cancer pour faire appel à la générosité du public sont toujours menées dans le respect des donateurs et de l'éthique. Son affiliation à l'Associa-



tion pour une Éthique dans la récolte de Fonds en témoigne (www.vef-aerf.be).

Les legs

Les dons ponctuels ou récurrents du public ne constituent pas les seules ressources financières de la Fondation contre le Cancer. Les legs représentent eux aussi une part importante des moyens mis à notre disposition : 49,8 % de recettes en 2010.

La Fondation contre le Cancer bénéficie, de par son statut d'utilité publique, de droits de succession réduits, quel que soit le montant du legs (6,6 % pour Bruxelles, 7 % pour la Wallonie et 8,8 % en Flandre). Ce qui signifie que la majeure partie d'un legs établi en faveur de la Fondation contre le Cancer sera consacrée à ses objectifs.

Les partenaires

Des partenaires, principalement issus du monde des affaires, nous apportent également leur soutien (financier ou matériel). Leur aide peut être ponctuelle ou récurrente.

Sur un plan plus 'individuel', de nombreuses personnes organisent des actions au profit de la Fondation contre le Cancer. Spectacle, concert, marche ou course à pied : les initiatives sont aussi nombreuses que variées et ont lieu dans tout le pays.

Nous adressons, à tous nos donateurs, nos sincères remerciements pour leur générosité !

Nos partenaires privilégiés de l'année 2010

- | | | |
|--------------|-------------------|----------------|
| - Beiersdorf | - Elitecoiff | - Petercam |
| - Brantano | - Jetair | - Planckendael |
| - Casterman | - Novartis Pharma | - Unilever |
| - Dyson | - Roularta | - UNIVÉG |

La liste complète de nos partenaires est consultable sur notre site internet www.cancer.be

La Fondation contre le Cancer reçoit ponctuellement le soutien d'instances officielles ou gouvernementales, notamment dans le cadre du financement de Tabacstop ou de la promotion de ce service via des spots diffusés à la télévision, ainsi que dans le cadre de campagnes sur Internet.

L'essentiel des actions de la Fondation contre le Cancer est rendu possible par la seule générosité de ses donateurs.

Comptes consolidés de la Fondation contre le Cancer 2010



COMPTES ANNUELS 2010 (EN €)

Consolidation opérationnelle au niveau de la Fondation contre le Cancer.

Dans ce rapport, l'appellation 'Fondation' regroupe l'ensemble des activités et des comptes de la Fondation contre le Cancer, fondation d'utilité publique et de trois ASBL : l'Association Belge contre le Cancer, la Fédération Belge contre le Cancer et l'Œuvre Belge du Cancer.

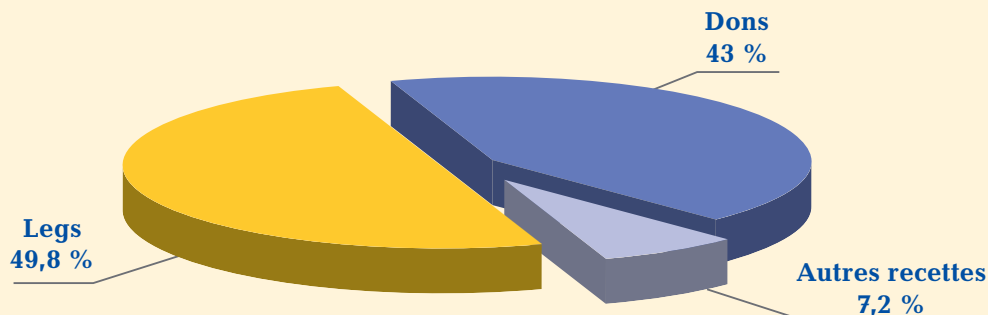
Comptes de résultats consolidés au 31 décembre 2010

Les recettes

Le total des recettes s'élève à 18 079 389 €. Les grandes sources proviennent d'une part de dons représentant 43 % et, d'autre part, de legs représentant 49,8 %.

Les autres recettes proviennent principalement des subsides obtenus de l'INAMI pour la gestion de la Ligne Tabac-Stop, de l'apport de sponsors, des facturations de frais de transport aux patients que nous accompagnons (frais qui leur sont remboursés par leurs mutuelles).

Répartition des recettes courantes 2010 (%)



Les dépenses : affectations

Le total des dépenses courantes de l'exercice 2010 s'élève à 16 089 957 €. Elles ont été affectées de la manière suivante :

- **Les aides à la recherche atteignent** un montant de 6 314 086 €. Ce montant comprend notamment :
 - 5 000 000 € affectés au plan d'aide à la recherche pour l'appel à projets 2012, qui devra atteindre 10 000 000 €, un montant de 5 000 000 € étant également prévu au budget 2011.
 - 1 201 000 € étant des suppléments octroyés aux subsides octroyés par le conseil scientifique de 2010.
- **Les aides sociales atteignent** 4 184 207 €. Il s'agit des différentes activités menées directement par la Fondation (accompagnement des patients vers les centres de traitements, aides financières, Cancerphone, aides psychologiques, soins esthétiques, organisation d'activités physiques adaptées aux patients en fin de traitement, etc.), ainsi que des subsides à divers acteurs sociaux.
- **Les frais des actions d'information et de pro-**

motion à la santé atteignent 3 899 495 €. Il s'agit notamment des frais engendrés par la Ligne Tabac-Stop, de campagnes d'information, d'organisation de symposia, des publications (par exemple, dépliants, brochures), etc.

- **Les frais de récolte de fonds** s'élèvent à 8,2 % des dépenses. Ils comprennent des dépenses directes d'appels de fonds (mailing, campagnes télévisuelles).
- **Les coûts purement administratifs**, c'est-à-dire non directement associés aux activités ne s'élèvent qu'à 2,3 % des dépenses.

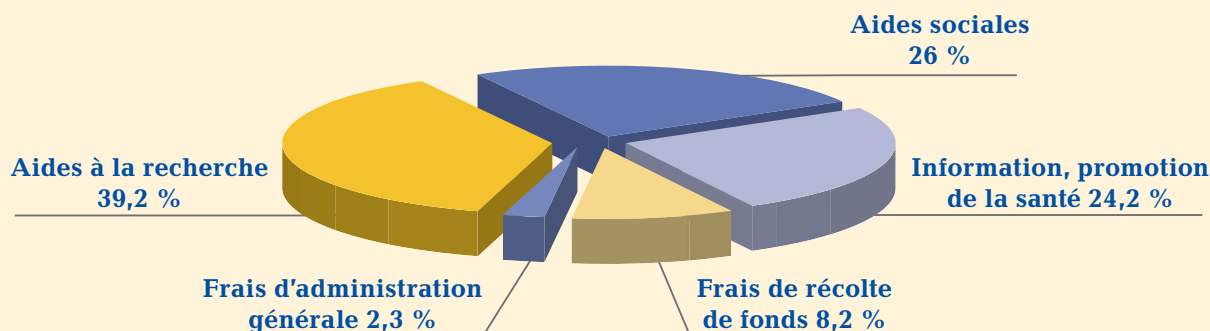
Les montants repris ci-dessus comprennent les frais de personnel.

L'excédent des recettes sur les dépenses courantes s'élève à 1 989 431 €.

Le résultat final de l'exercice est favorablement influencé, essentiellement par des résultats financiers nets de 1 772 350 €. À cela s'ajoute une reprise de la provision pour réduction de valeurs sur des actifs financiers de 647 755 € et d'autres produits s'élevant à 2 500 €.

Le résultat net final de l'exercice, de 4 412 037 €, est affecté au patrimoine de la Fondation contre

Répartition des dépenses courantes 2010 (%)



le Cancer.

Principes de calcul de la répartition des dépenses

Les dépenses sont soit affectées entièrement à une activité, soit réparties entre plusieurs activités. Ainsi, une campagne d'information peut comprendre une partie de coûts affectée à l'activité 'information' et une autre à la récolte de fonds, ceci en fonction de leur importance respective. Ce type d'affectation se fait, pour chaque activité, selon des principes de répartition approuvés une fois pour toutes par le Conseil d'administration et, en toute indépendance, le cabinet de réviseurs en contrôle l'exécution.

Selon le même principe, le temps de travail du personnel est affecté, sur base annuelle, à une ou plusieurs activités spécifiques. En 2010, cela a représenté un total de 102 444 heures de travail pour un coût de 3 181 472 €. Ce montant se répartit en 2 712 886 € (85,3 %) pour la réalisation de nos objectifs statutaires, 251 865 € (7,9 %) pour l'administration générale et 216 721 € (6,8 %) pour la récolte de fonds.

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010 VS. 2009 (EN €)

	2010	2009
RECETTES COURANTES		
Dons	7 780 547	8 153 706
Legs	9 004 353	11 259 845
Autres recettes	1 294 489	1 280 863
Total des recettes courantes	18 079 389	20 694 414
DÉPENSES COURANTES		
AFFECTATIONS (par destination)		
Aides à la recherche	6 314 086	5 517 219
Aides sociales	4 184 207	3 644 478
Information, promotion de la santé	3 899 495	3 753 608
Frais de récolte de fonds	1 317 908	1 391 824
Frais d'administration générale	374 260	373 196
Total des dépenses courantes	16 089 957	14 680 325
RÉSULTAT COURANT	1 989 431	6 014 089
AFFECTATIONS EXCEPTIONNELLES		
Plates-formes techniques	0	5 000 000
Projets d'aides sociales	0	1 000 000
AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
Autres produits	2 500	0
Produits financiers	2 412 465	1 618 910
Charges financières et impôts et taxes divers	-640 114	-705 487
Reprise de la provision pour réduction de valeur sur immobilisations financières	647 755	1 882 119
RÉSULTAT REPORTÉ	4 412 037	2 809 631

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2010

Commentaires des principaux postes du bilan

L'ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES

Actifs immobilisés corporels et incorporels

Ce poste inclut essentiellement le bâtiment de la Fondation situé Chaussée de Louvain 479 à 1030 Bruxelles. A noter que la Fondation contre le Cancer héberge gracieusement d'autres associations actives dans la lutte contre le cancer. Le bâtiment, outre les bureaux, comprend plusieurs salles de réunion et de conférences qui sont également gratuitement mises à la disposition de groupes d'entraides, de médecins, de volontaires, d'associations diverses.

Immobilisés détenus en nue-propiété

Ce poste inclut des biens (immeubles et trésoreries) obtenus dans le cadre de successions ou de donations, mais sur lesquels existe un droit d'usufruit. En général, ils ne seront réalisés qu'à l'extinction de l'usufruit.

Autres créances à plus d'un an

Ce poste correspond à une avance de 360 000 € octroyée à la Fondation Registre du Cancer et destinée à intervenir dans le financement de la mise à jour des données sur tous les cas de cancer diagnostiqués en Belgique.

Placements de trésoreries 'réservés' en couverture des dettes statutaires

Ce poste représente la partie des placements détenus par la Fondation contre le Cancer destinée à couvrir les engagements fermes pris en matière d'aides à la recherche et d'aides sociales. En effet, le paiement des engagements d'aides est réparti sur plusieurs années (en général de un à quatre ans). Le montant de 27 156 003 € couvre

les engagements en cours, qui se retrouvent au passif sous la rubrique 'Dettes statutaires'. Ce montant constitue une garantie de paiement pour les bénéficiaires des subventions.

ACTIFS CIRCULANTS

Créances diverses et stocks

Les créances représentent des montants encore à encaisser suite à diverses prestations facturées, à du sponsoring à recevoir, etc. Nous y avons également inclus les soldes à recevoir de l'INAMI sur les subsides qui nous ont été octroyés dans le cadre de la gestion de la Ligne Tabac-Stop (43 418 €).

Successions à recevoir

Ce poste correspond au solde encore à réaliser des successions acceptées par le Conseil d'administration ou pour lesquelles un arrêté ministériel d'autorisation a été obtenu. La prise en compte en comptabilité (revenus et créances) d'une succession se fait en effet lors de l'acceptation de la succession par le Conseil d'administration ou, lorsque requis, lors de la réception de l'autorisation du Service Public Fédéral Justice.

Ce montant comprend des biens immobiliers (maisons, appartements, terrains destinés à la vente), des avoirs financiers, etc. qui ont été légués à la Fondation contre le Cancer et qui n'ont pas encore été réalisés au 31 décembre 2010.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Outre les placements réservés en couverture des dettes statutaires, la trésorerie atteint 29 562 903 €.

La règle établie par le Conseil d'administration en matière de critères de choix des placements est le principe de la gestion 'en bon père de famille'.

La valorisation comptable des avoirs financiers est établie à la valeur d'origine de leur acquisition. Une provision comptable pour réduction de valeurs doit être actée lorsque, pour certains actifs financiers, la valeur au 31 décembre est inférieure à la valeur d'acquisition. Les plus-values, quant à elles, ne sont prises en compte qu'au moment d'une réalisation effective.

Au 31 décembre 2010, la moins-value cumulée du portefeuille titres est de 577 875 €. La plus-value, qui n'est pas comptabilisée, représente, au 31 décembre 2010, 1 858 562 €.

LE PASSIF

PATRIMOINE

Le patrimoine consolidé de la Fondation contre le Cancer atteint, au 31 décembre 2010, un montant de 39 213 621 €, soit une augmentation de 4 412 037 € par rapport à la situation au 31 décembre 2009.

Les résultats positifs des dernières années ont permis d'accroître le patrimoine, dans le respect des engagements statutaires. Le patrimoine ainsi créé permet d'assurer la pérennité des actions de la Fondation contre le Cancer, ce qui constitue un élément fondamental de stabilité et de qualité des services rendus.

DETTES STATUTAIRES

Aides à la recherche et aides sociales

Ce poste représente les engagements pris par la Fondation contre le Cancer en matière d'aides à la recherche et d'aides sociales. Notons notamment :

- Les subsides d'aides à la recherche définitivement accordés à des chercheurs, dont les tranches de paiement s'étalent sur plusieurs années et qui représentent un solde dû de 20 066 277 €.
- Les subsides d'aides sociales et autres accordés

à des tiers (391 555 €).

- Une rubrique reprenant la provision pour les aides à la recherche, destinées à l'appel à projet qui sera réalisé en 2012 et dont le montant réservé atteint à ce jour 5 000 000 €.
- Le solde de la provision pour projets sociaux acté en 2009, soit 567 678 €.

DETTES

Boni sur successions à acter

Ce montant représente des plus-values réalisées au cours de la liquidation de successions. Rappelons que les successions sont valorisées suivant l'actif net (repris, entre autres, des déclarations de successions) au moment du décès du testateur. Des plus-values peuvent être réalisées par rapport à cette valorisation (vente d'un bien immobilier à une valeur supérieure, encaissement d'intérêts, revente de titres d'actions à une valeur supérieure, etc.). La plus-value ne sera définitivement actée en 'résultat' que lorsque la succession sera clôturée.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010 VS. 2009 (EN €)		
ACTIF	2010	2009
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisés corporels et incorporels	1 228 612	1 327 877
Immobilisés détenus en nue-propriété	1 099 774	1 113 590
Cautions et garanties déposées	2 826	7 564
Autres créances à plus d'un an	360 000	360 000
Sous-total	2 691 212	2 809 031
Placements de trésorerie réservés (en couverture des dettes statutaires)	27 156 003	26 635 143
Sous-total actifs immobilisés	29 847 215	29 444 174
ACTIFS CIRCULANTS		
Créances diverses et stocks	497 816	826 240
Créances sur successions	6 611 234	4 951 671
Placements de trésorerie	27 659 859	22 239 811
Valeurs disponibles	1 903 044	2 804 768
Intérêts sur placements à encaisser	87 933	68 650
Charges à reporter	296 091	321 059
Sous-total actifs circulants	37 055 976	31 212 199
TOTAL ACTIF	66 903 191	60 656 373
Comptes d'ordre	67 142	67 142
PASSIF		
PATRIMOINE		
Patrimoine de départ	4 408 912	4 408 912
Résultats reportés au 1 ^{er} janvier	30 392 673	27 583 041
Résultats reportés de l'exercice	4 412 037	2 809 631
Patrimoine au 31 décembre	39 213 621	34 801 584
DETTES ET PROVISIONS STATUTAIRES		
Aides à la recherche	20 066 277	7 705 373
Autres subsides	0	37 626
Aides sociales	391 555	293 279
Sous-total dettes statutaires	24 457 832	8 036 278
Provision pour dettes statutaires futures	5 000 000	15 000 000
Provision pour projets sociaux futurs	567 678	1 000 000
Sous-total des dettes et provisions statutaires	26 025 510	24 036 278
DETTES À UN AN AU PLUS		
Fournisseurs	657 883	524 611
Dettes fiscales, sociales et salariales	628 407	556 466
Autres dettes	156 119	130 452
Charges à imputer et produits à reporter	78 815	61 387
Bonis à acter sur successions	142 837	545 595
Sous-total des dettes à un an au plus	1 664 060	1 818 511
TOTAL PASSIF	66 903 191	60 656 373
Comptes d'ordre	67 142	67 142

Fondation contre le Cancer Fondation d'Utilité Publique

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés cloturés le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Fondation contre le Cancer Fondation d'Utilité Publique (la « fondation »), qui intègre les ASBL Fédération Belge contre le Cancer, Association Belge contre le Cancer et Oeuvre Belge du Cancer (conjointement le « groupe »), pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 66.903 (000) EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice de 4.412 (000) EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport annuel.

Les comptes consolidés résultent de l'addition après élimination des soldes réciproques des actifs, passifs, recettes et dépenses de la Fondation contre le Cancer Fondation d'Utilité Publique et des ASBL Fédération Belge contre le Cancer, Association Belge contre le Cancer et Oeuvre Belge du Cancer au 31 décembre 2010.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la fondation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la fondation les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mention complémentaire

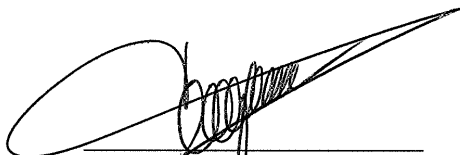
L'établissement et le contenu du rapport annuel sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport annuel sur les comptes consolidés concorde avec les comptes consolidés. Nous pouvons confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 17 mars 2011

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.p.a. SCRL
Représentée par Michel Denayer

Annexes

Informations utiles relatives à la Fondation contre le Cancer

Historique

La Fondation contre le Cancer est l'héritière d'une tradition et d'une expérience de plus de 80 ans de lutte contre la maladie dans notre pays. Elle rassemble, sous un dénominateur commun, de grandes entités, créées au fil du temps, aux noms aussi différents que « ligue », « œuvre », « association » et « fédération », ce qui provoquait une certaine confusion. Avec la création de la Fondation contre le Cancer, plus aucune équivoque n'est possible. Il n'existe désormais qu'une seule organisation nationale de lutte contre le cancer en Belgique, qui mène à la fois des actions en matière d'aides à la recherche, réalise des actions sociales et mène des campagnes d'information et de promotion de la santé : la Fondation contre le Cancer, reconnue d'utilité publique par arrêté royal le 13 décembre 2004.

Numéro d'entreprise : 0873 268 432

Agrément fiscal

Pour l'année 2010, les attestations ont été délivrées par la Fondation contre le Cancer.

Tombolas

La Fondation contre le Cancer dispose de l'autorisation, donnée par le Service Public Fédéral Intérieur (Arrêté royal du 19 décembre 2010), de réaliser des tombolas (n° III/42/CD.585.13-405).

Entités liées

Association Belge contre le Cancer, ASBL
Chaussée de Louvain 479, B-1030 Bruxelles
numéro national : 424778440
date de constitution : 16/09/1983.

Œuvre Belge du Cancer, ASBL
Chaussée de Louvain 479, B-1030 Bruxelles
numéro national : 457127049
date de constitution : 4/09/1995.

Fédération Belge contre le Cancer, ASBL
Chaussée de Louvain 479, B-1030 Bruxelles
numéro national : 465910695
date de constitution : 20/01/1999.

« Membership » sur le plan international

La Fondation contre le Cancer définit ses principales actions en tenant compte des priorités stratégiques européennes.

Afin de situer ses actions plus directement et efficacement dans le concert européen, la Fondation contre le Cancer est membre de l'**Association of European Cancer Leagues (ECL)**, ASBL. Ainsi, en symbiose avec ses collègues européens et à l'écoute des institutions européennes, la Fondation contre le Cancer met en œuvre et promeut la politique de santé publique et d'éventuelles améliorations dans des domaines aussi variés que les cancers d'origine professionnelle, la lutte contre le tabagisme, le financement des registres du cancer, les campagnes de dépistage, ou encore la promotion d'une meilleure formation professionnelle. Tous ces sujets font en effet partie du plan d'action de l'ECL pour les années à venir.

La Fondation contre le Cancer est également membre de l'**Union Internationale contre le Cancer (UICC)**.

« Membership » sur le plan national

Sur le plan national, la Fondation contre le Cancer est membre de l'**Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds**, ASBL (AERF), créée en 1996, et du **Réseau Belge des Fondations**, ASBL, créé en 2005.



Relations avec l'industrie pharmaceutique

La Fondation contre le Cancer a adopté des règles de conduite strictes concernant les relations avec l'industrie pharmaceutique. Vous en trouverez

un résumé ci-dessous (le texte intégral peut être consulté sur notre site internet www.cancer.be), rubrique **La Fondation/Nous aider/Devenir partenaire/Entreprises.**

La collaboration avec l'industrie pharmaceutique est notamment admise sous les conditions suivantes :

- ne pas comprendre ou appuyer la promotion d'un produit ou d'un médicament en particulier ;
- n'accorder aucune exclusivité ;
- laisser l'entière liberté d'action à la Fondation contre le Cancer.

Un sponsoring ne peut en aucun cas dépasser 5 % du budget de la Fondation contre le Cancer, ni être structurel.

Si le total de vos dons atteint au moins 40 euros en 2011, une attestation fiscale vous sera délivrée par la Fondation contre le Cancer au cours du premier trimestre 2012.

Coordination : Fabienne Gérard, Thomas Maertens

Rédaction : Cécile Avril, Roland Carette, Docteur Pia Cox, Jacques Deneef, Léon Dierckx, Suzanne Gabriëls, Pierre Konings, Docteur Eddy Maes, Professeur Marc Mareel, Patricia Servais, Professeur Michel Symann, Erik Tamboryn, Tony Vandeputte, Docteur Didier Vander Steichel

Traduction : Sandra Gyles

Avec la participation de : Mark Baeten, Steven De Bondt, Marc Steens

Editeur responsable : Luc Van Haute, chaussée de Louvain 479, 1030 Bruxelles

Pour tout renseignement concernant ce rapport ou les activités de la Fondation contre le Cancer, n'hésitez pas à nous contacter par courrier ou par e-mail (voir coordonnées ci-dessous).

© Fondation contre le Cancer, 0873 268 432, mai 2011

Chaussée de Louvain 479
1030 Bruxelles
Tél. +32 2 736 99 99
Fax +32 2 734 92 50
commu@cancer.be
www.cancer.be
000-0000089-89
IBAN : BE45 0000 0000 8989
BIC : BPOTBEB1



Fondation
contre le Cancer

Fondation d'utilité publique